



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9759<sup>e</sup>** séance

Mercredi 23 octobre 2024, à 15 heures  
New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Baeriswyl ..... (Suisse)

*Membres :*

Algérie .....	M. Bendjama
Chine .....	M. Geng Shuang
Équateur .....	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique .....	M. Wood
Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
France .....	M. de Rivière
Guyana .....	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
Japon .....	M. Yamazaki
Malte .....	M. Camilleri
Mozambique .....	M. Fernandes
République de Corée .....	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone .....	M. Sowa
Slovénie .....	M <sup>me</sup> Blokar Drobič

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; M<sup>me</sup> Abir Haj Ibrahim, artisane de la paix en Syrie ; et M<sup>me</sup> Su'ad Jarbawi, Vice-Présidente régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Comité international de secours.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

**M. Pedersen** (*parle en anglais*) : Les flammes du conflit font rage dans le Territoire palestinien occupé, notamment à Gaza, et au Liban, et leurs effets se font également sentir en République arabe syrienne. L'escalade a déjà des répercussions majeures sur la Syrie et les civils syriens. Je tiens à lancer un avertissement clair : les débordements de la situation régionale en Syrie sont alarmants et pourraient devenir beaucoup plus graves, ce qui aurait de lourdes conséquences pour la Syrie et pour la paix et la sécurité internationales. La Syrie exige notre attention collective.

Des centaines de milliers de Syriens et de Libanais ont fui le Liban pour se réfugier en Syrie, un pays qui est lui-même en proie à un conflit qui va s'exacerber. Le mois dernier a été marqué par la campagne de frappes aériennes israéliennes la plus fulgurante et la plus étendue de ces 13 dernières années. Des dizaines de sites ont été touchés dans toute la Syrie, y compris des zones résidentielles, même au cœur de Damas. Au total, le Gouvernement syrien affirme qu'Israël a frappé le territoire syrien plus de 116 fois depuis le 7 octobre 2023, ce qui, selon ses dires, a entraîné la mort de plus d'une centaine de personnes.

Dans le Golan, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont mené quelques activités de construction à proximité de la zone de séparation. Durant ces activités, la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) a observé un char de combat israélien et des excavateurs franchir la ligne de cessez-le-feu, dans la zone de séparation. Il a également été signalé que les FDI avaient effectué au moins une frappe de drone dans la zone de séparation. Conformément à l'Accord sur le dégageant des forces israéliennes et syriennes de 1974, aucune force ni équipement ni activité militaire d'Israël ou de la Syrie ne sont autorisés dans la zone de séparation.

Entre-temps, fin septembre, une attaque à la roquette a été signalée depuis le territoire syrien vers le Golan syrien occupé, tandis que les FDI ont indiqué avoir abattu des drones lancés depuis la Syrie en direction d'Israël. Israël affirme que ses actions visent des cibles liées à la République islamique d'Iran ou au Hezbollah, qu'il accuse d'introduire clandestinement des armes au Liban depuis la Syrie. Toutefois, le Gouvernement syrien et de nombreux observateurs ont appelé l'attention sur les lourdes conséquences pour les civils, des informations alarmantes faisant état de morts et de blessés parmi la population civile à la suite des frappes israéliennes ainsi que de dommages causés à certaines infrastructures civiles et économiques. Les frappes israéliennes sur la route entre Beyrouth et Damas ont entravé le passage des civils qui cherchaient à fuir et ont également étranglé une artère commerciale essentielle entre les deux pays. Nous constatons aujourd'hui une diminution du trafic commercial et un doublement du prix de l'essence en Syrie.

L'escalade régionale semble également avoir eu un dangereux effet de catalyseur du conflit dans le nord-ouest de la Syrie. Hay'at Tahrir el-Cham, qui figure sur la liste des groupes terroristes établie par le Conseil de sécurité, a effectué un raid important à travers la ligne de front dans des zones tenues par le Gouvernement, et des rapports font état de l'utilisation de drones lancés depuis Edleb et de tirs d'artillerie et de roquettes continus. La Fédération de Russie a depuis repris ses frappes aériennes pour la première fois depuis des mois et les forces gouvernementales ont considérablement accéléré les frappes de drones et les bombardements. Des rapports alarmants font état de victimes civiles, de déplacements importants de civils et de dommages causés à des infrastructures civiles, notamment une centrale électrique alimentant une station d'eau. Le nord-est est également touché par l'escalade régionale, des informations faisant état d'une reprise des attaques contre les bases militaires américaines dans cette région, ce qui a entraîné des tirs d'artillerie de la part

des États-Unis. Cela aggrave les tensions dans une région qui connaissait déjà des hostilités importantes entre les Forces démocratiques syriennes, les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés. On signale également des frappes de drones par la Türkiye.

L'aggravation de la situation sur plusieurs fronts fait aussi qu'il est plus difficile de combattre les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité, comme Daech, qui constituent toujours une grave menace.

En somme, nous voyons réunis tous les ingrédients nécessaires au déclenchement d'une tempête militaire, humanitaire et économique dans une Syrie déjà dévastée, ce qui aurait des répercussions dangereuses et imprévisibles sur les civils et sur la paix et la sécurité internationales. J'ai cinq appels urgents à lancer à cet égard.

Premièrement, la Syrie doit être protégée d'un conflit régional. Je répète mon appel au respect de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie. La Syrie ne doit pas devenir une destination ouverte à n'importe qui, utilisée par différents acteurs pour régler leurs comptes ou jeter de l'huile sur le feu d'autres théâtres de conflit, ni servir de base pour la préparation d'attaques ou de représailles.

Deuxièmement, il faut désamorcer les tensions régionales sans plus attendre. Je me fais l'écho de l'appel du Secrétaire général en faveur de cessez-le-feu immédiats à Gaza et au Liban. Je suis par ailleurs très inquiet à la perspective d'une nouvelle escalade entre Israël et l'Iran et de ce que cela pourrait signifier pour la Syrie.

Troisièmement, il y a un risque qu'une escalade régionale réduise à néant les accords de cessez-le-feu qui, si imparfaits soient-ils, ont permis depuis près de quatre ans un gel vital des lignes de front à l'intérieur de la Syrie. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à la désescalade en vue d'un cessez-le-feu national, conformément à la résolution 2254 (2015). En parallèle, nous avons également besoin d'une approche concertée pour combattre les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité, conformément au droit international.

Quatrièmement, tous les acteurs, syriens et internationaux, y compris Israël, doivent se conformer au droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Je déplore les morts parmi les civils, dont le nombre est reparti à la hausse, et les dégâts causés aux infrastructures civiles.

Cinquièmement, et enfin, je rappelle en outre l'importance de la présence de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, et j'insiste sur la nécessité pour les deux parties de respecter les termes de l'Accord sur le désengagement. Enfreindre ses dispositions pourrait accroître les tensions entre les parties et entraîner une nouvelle escalade de la situation dans la région.

J'ai récemment adressé les mêmes messages, à Genève, en des termes clairs, aux membres du Groupe de travail sur le cessez-le-feu, qui comprend la Russie, la Türkiye, les États-Unis et l'Iran, en faisant fond sur tous les échanges que j'ai eus à New York le mois dernier.

Dans ce climat volatil et dangereux, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) indique que quelque 425 000 personnes sont entrées en Syrie ces dernières semaines, fuyant les frappes aériennes israéliennes et la violence. Environ 72 % d'entre elles sont des Syriens, et la plupart des autres, des Libanais. Il va sans dire que les Syriens doivent être protégés où qu'ils soient, tant ceux qui se déplacent que ceux qui n'ont pas bougé. Le monde observe attentivement, pour voir si les préoccupations que les réfugiés syriens eux-mêmes expriment depuis longtemps seront vraiment prises en compte dans cette nouvelle situation. J'espère que toutes les parties prenantes comprennent qu'il s'agit effectivement d'un moment critique où chacun doit agir de façon responsable et constructive.

Nous insistons depuis le début sur le fait que les réfugiés citent deux motifs d'inquiétude. L'un concerne la protection, du fait qu'ils craignent les arrestations arbitraires, la conscription et la négation de leurs droits au logement, à la terre et à la propriété. L'autre se rapporte aux moyens de subsistance, du fait qu'ils manquent de services de base, de soins de santé, d'eau, d'électricité et de logements adaptés. À cet égard, je tiens premièrement à dire qu'à l'instar du Haut-Commissaire Grandi, je sais gré au Gouvernement de maintenir les frontières ouvertes à tous et d'avoir simplifié certaines procédures, en collaboration avec le HCR. Bien sûr, il faudra faire davantage pour couvrir tout l'éventail des questions de protection.

Je souligne également, me faisant là aussi l'écho du Haut-Commissaire, qu'il faudra continuer d'assurer au fil du temps la sécurité de toutes les personnes arrivant du Liban, non seulement au moment du passage de la frontière, mais par la suite. Et je précise que l'appel s'adresse à toutes les autorités, y compris de facto. Dans le même ordre d'idées, j'insiste par ailleurs sur la nécessité d'un accès sans entrave quelle que soit la modalité utilisée.

Deuxièmement, qu'il me soit également permis de reprendre à mon compte l'appel lancé par l'ONU aux donateurs pour qu'ils se montrent généreux. Les personnes qui se déplacent et les communautés qui les accueillent sont souvent dans la même misère. L'aide humanitaire d'urgence et les activités de relèvement rapide demandent des moyens importants pour les nouveaux arrivants et les millions de Syriens qui souffrent. La générosité dont les donateurs ont fait preuve jusqu'à présent est appréciée à sa juste valeur, mais il faut bien plus. J'ajoute que cet appel concerne toutes les régions de la Syrie.

Je veux aussi insister sur la nécessité d'un engagement réel des États qui imposent des sanctions à atténuer et éviter les effets préjudiciables de ces sanctions, en particulier une application excessive.

Les derniers faits en date rappellent avec force la profonde fragilité de la Syrie. Des approches partielles et ponctuelles de la gestion du conflit ne sauraient à elles seules remédier aux difficultés immenses et sans cesse croissantes qui se posent à la Syrie. Le pays est toujours dans une situation de conflit, les Syriens étant divisés politiquement et géographiquement, et soumis à toute une série d'énormes pressions. Bien sûr, il n'y a pas de solution miracle à ces problèmes. À moins que le processus politique facilité par l'ONU et contrôlé et dirigé par les Syriens sorte de l'impasse où il se trouve depuis longtemps, et qu'il progresse à nouveau, j'ai bien peur que la Syrie continuera d'être frappée, sous nos yeux, par une succession de crises sans issue. Pour l'éviter, c'est précisément maintenant – aujourd'hui – qu'il faudrait désamorcer les tensions et envoyer un nouveau signal à la population syrienne et à la communauté internationale, à savoir que la recherche d'un règlement politique a véritablement repris.

À quoi cela pourrait-il ressembler ? Cela voudrait dire que les Syriens vont se rassembler à nouveau dans le cadre de la Commission constitutionnelle. J'ai proposé des idées précises à ce sujet durant les consultations tenues avec les parties syriennes ici à New York le mois dernier, et je continue d'y travailler. Cela voudrait dire qu'il faut prendre au sérieux la promesse d'un renforcement authentique de la confiance, progressivement, entre les parties prenantes syriennes et internationales. De surcroît, il faudrait mettre au point une nouvelle stratégie, globale, pour sortir du conflit – une stratégie de nature à régler, avec l'aide de l'ONU et sans ingérence étrangère, les questions politiques qui relèvent du contrôle et de la direction des Syriens et qui sont au cœur du conflit, de même que les questions de souveraineté, de sécurité, de protection des civils et d'économie, dans lesquelles des

acteurs extérieurs sont si profondément impliqués. Nous avons besoin d'une diplomatie internationale constructive à l'appui de ce qui forme le noyau de la solution : un processus intrasyrien facilité par l'ONU pour promouvoir l'application de la résolution 2254 (2015).

Pendant la semaine de haut niveau, j'ai discuté avec le Ministre syrien des affaires étrangères et la Commission syrienne de négociation de la nécessité urgente de désamorcer les tensions et des moyens de faire avancer le processus politique. Je me suis également entretenu avec les Ministres des affaires étrangères de la Russie, de la Türkiye et de l'Iran, réunis dans le cadre du processus d'Astana, ainsi qu'avec les Ministres arabes des affaires étrangères et avec des responsables des États-Unis, de l'Europe et d'autres pays.

Par ailleurs, les hommes et les femmes de la société civile syrienne qui servent inlassablement leur pays et leurs communautés continuent de travailler d'arrache-pied. Je remercie la Suisse de son soutien aux efforts que nous déployons pour faciliter les processus d'inclusion, de dialogue et de coopération au sein de la société civile syrienne, en particulier par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile. J'ai hâte d'entendre M<sup>me</sup> Abir Haj Ibrahim, qui nous présentera un exposé un peu plus tard. Nombre des priorités de mon bureau s'appuient sur les réflexions des membres de la société civile, et c'est un honneur pour nous de les appuyer et de collaborer avec eux.

Il en va de même des membres du Comité consultatif des femmes syriennes, dont les points de vue et l'énergie nous sont précieux et qui œuvrent de concert dans différents domaines. La semaine dernière, elles se sont adressées à moi des quatre coins de la Syrie, et même de l'extérieur du pays, pour me faire part des effets de la dernière crise sur leurs communautés. Les Syriens intensifient leurs efforts pour accueillir les nouveaux arrivants en provenance du Liban, dans un contexte économique déjà tendu, alors qu'ils craignent une nouvelle escalade militaire et régionale. Les Syriennes continuent pour leur part de recenser les possibilités qui s'offrent à elles pour faire avancer le processus politique, instaurer un climat de confiance et donner la parole aux sans-voix. Elles jouent un rôle de premier plan dans tous les domaines, portant le fardeau de ce conflit pour leurs communautés et leurs familles, tout en plaidant en faveur de la cessation de la violence. Ce mois-ci, alors que nous célébrons le vingt-quatrième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), nous renouvelons notre engagement en faveur d'une participation politique réelle des femmes

au processus politique syrien. Je rappelle aux parties syriennes et à tous les membres du Conseil de sécurité qu'une paix durable n'est possible que lorsque les résultats d'un processus politique reflètent l'évolution et les sacrifices de tous les membres de la société.

Pour terminer, je tiens à rappeler au Conseil que ce dont les Syriens ont aujourd'hui besoin de toute urgence, c'est de la protection qu'offrirait une désescalade ainsi que d'un soutien pour affronter les crises qui se succèdent. Ils ont besoin d'une solution politique inclusive et globale pour sortir du conflit, notamment grâce à la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), afin de rétablir la souveraineté de la Syrie, de redonner sa dignité au peuple syrien qui souffre depuis longtemps et lui permettre de façonner de manière indépendante l'avenir de son pays, et de contribuer à la stabilité de la région. Alors que nous cherchons à faciliter cette solution en dépit d'immenses difficultés, nous sollicitons la coopération et la participation des parties syriennes et de tous les principaux acteurs.

**La Présidente** : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Wosornu.

**M<sup>me</sup> Wosornu** (*parle en anglais*) : Je voudrais aujourd'hui mettre en évidence trois questions essentielles : premièrement, les conséquences humanitaires croissantes des hostilités dans la région sur la Syrie, notamment l'afflux de personnes venant du Liban, comme vient de le souligner l'Envoyé spécial Pedersen ; deuxièmement, le fait que cette situation vient s'ajouter à une crise majeure et persistante en Syrie ; et troisièmement, le besoin impérieux d'assurer un soutien suffisant aux fins des interventions d'urgence et du relèvement rapide.

Cela fait des mois que nous exprimons notre inquiétude quant aux dangers posés par l'escalade du conflit au Moyen-Orient et à son incidence sur la situation humanitaire déjà désastreuse en Syrie. Nous voyons aujourd'hui ces dangers se concrétiser. Depuis le 23 septembre, plus de 425 000 personnes ont fui le Liban pour se réfugier en Syrie. Comme nous venons de l'entendre, on estime que 72 % de ces personnes sont des Syriens, dont près de 60 % sont des enfants. Comme M. Pedersen, nous nous félicitons que le Gouvernement syrien ait gardé ses frontières ouvertes pour les personnes qui arrivent, ce qui a allégé certaines procédures d'immigration. Il s'agit notamment de la levée temporaire, jusqu'à la fin du mois d'octobre, de l'obligation pour les ressortissants syriens de changer 100 dollars en monnaie locale à leur arrivée, de l'acceptation d'autres formes d'identification à la place

des passeports pour toutes les nationalités et de l'autorisation de circuler en toute sécurité dans le pays, y compris dans les zones non contrôlées par le Gouvernement. Nous notons par ailleurs que le Gouvernement a créé des centres d'accueil pour les réfugiés libanais dans 10 provinces, en plus de proposer aux réfugiés des chambres d'hôtel à prix réduit et de leur donner accès à l'éducation et aux services de santé par l'intermédiaire des institutions nationales.

Comme l'a constaté le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, au cours de sa récente visite en Syrie, les Syriens rentrent dans leur pays en raison des contraintes extrêmes liées aux hostilités au Liban. Il faut absolument que leur sûreté, leur sécurité et leurs droits fondamentaux soient garantis en Syrie et qu'ils puissent se rendre librement là où ils le souhaitent. Il est également indispensable que les organisations humanitaires aient un accès sans entrave aux personnes qui arrivent dans le pays et à toutes celles qui sont dans le besoin. L'ONU appuie les activités menées par le Croissant-Rouge arabe syrien et d'autres partenaires afin d'apporter une aide de base immédiate aux nouveaux arrivants, notamment de l'eau, de la nourriture, des couvertures, une assistance sanitaire et un soutien juridique. Les interventions s'orientent désormais vers la fourniture d'une aide aux personnes dans les régions où elles se sont installées et vers le soutien aux familles et aux communautés d'accueil, dont beaucoup sont déjà sollicitées à l'extrême.

Plus de 40 000 personnes sont arrivées dans le nord-est de la Syrie. La majorité d'entre elles ont été accueillies dans des communautés locales, tandis que d'autres ont demandé de l'aide dans les camps existants. Nos partenaires humanitaires évaluent la disponibilité des stocks d'urgence pour leur venir en aide. Des mesures similaires sont prises dans le nord-ouest de la Syrie, où près de 4 000 personnes sont arrivées. Nombre d'entre elles indiquent avoir connu des conditions de voyage difficiles, notamment aux postes de contrôle et aux points de passage en Syrie.

Les besoins accrus en matière d'assistance pèsent sur un budget humanitaire déjà limité et sur les budgets de l'ensemble du système humanitaire. Afin de renforcer les mesures prises par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Coordinatrice des secours d'urgence par intérim a affecté 8 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) à la fourniture notamment d'abris, de nourriture, d'une protection et d'une aide pécuniaire aux personnes se trouvant aux points de passage de la frontière et en divers

endroits du pays. Je peux annoncer aujourd'hui qu'un financement supplémentaire de 4 millions de dollars du CERF sera octroyé pour répondre à l'augmentation du nombre d'arrivées sur le territoire. Le Fonds humanitaire pour la Syrie, géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, prévoit en outre une allocation de réserve complémentaire. Cela ne suffira toutefois qu'à répondre aux besoins immédiats. L'ONU a lancé un appel interinstitutions pour obtenir 324 millions de dollars supplémentaires afin de venir en aide à 480 000 personnes au cours des six prochains mois. Cela vient s'ajouter aux activités menées dans les régions concernées dans le cadre du plan d'aide humanitaire pour la Syrie, qui demande 4,1 milliards de dollars et a reçu jusqu'à présent 27 % de cette somme, soit 1,1 milliard de dollars. Je me joins à l'Envoyé spécial pour remercier les donateurs de leur générosité dans le financement des opérations humanitaires en Syrie, et je demande instamment un nouveau soutien immédiat aux activités essentielles menées dans le cadre de ces plans.

Comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, les hostilités qui sévissent dans la région ont aussi eu des répercussions plus directes sur le pays. Un certain nombre de frappes aériennes ont touché des sites le long de la frontière entre la Syrie et le Liban, notamment des attaques commises le 4 octobre et pas plus tard qu'hier, le 22 octobre, dans le no man's land situé près du principal poste-frontière. Les attaques ont rendu la route impraticable pour les véhicules, contraignant la population à franchir la frontière à pied, avec ce qu'elle peut porter, en contournant les cratères et en traversant les décombres. D'autres personnes ont dû faire des voyages plus longs et plus périlleux en empruntant d'autres points de passage. Les dégâts causés à cette route principale ont également entraîné des retards importants dans l'acheminement de l'aide humanitaire vers les personnes qui en ont le plus besoin, et qui en ont besoin maintenant. Ces frappes ont aussi coupé une voie commerciale principale pour l'importation de produits de première nécessité à travers le Liban, exerçant ainsi une pression supplémentaire sur les prix déjà élevés des denrées alimentaires et d'autres marchandises.

Compte tenu de la persistance des hostilités au Liban, le risque de nouvelles perturbations ne va cesser de croître. Des frappes aériennes ont aussi touché d'autres régions en Syrie. Parmi celles-ci, trois frappes ont eu lieu ce mois-ci dans le quartier densément peuplé de Mazzé, à Damas. Ces attaques ont coûté la vie à au moins neuf civils, dont des enfants. Ce quartier abrite également une grande partie des bureaux des Nations Unies à Damas et les ambassades de nombreux pays. L'une des frappes

aériennes a atterri à 100 mètres seulement d'un bâtiment de l'ONU.

Comme les membres le savent, ces événements surviennent dans le contexte d'une des plus grandes crises humanitaires au monde, dans laquelle plus de 16,7 millions de personnes sont dans le besoin et plus de 7 millions sont déplacées. Les femmes et les filles continuent d'en subir les conséquences les plus lourdes, un tribut disproportionné qui les expose notamment à des risques accrus de violence fondée sur le genre. La guerre qui a engendré cette crise continue d'accroître les besoins.

Depuis la mi-octobre, Edleb et l'ouest d'Alep ont connu une recrudescence des hostilités, avec notamment des frappes aériennes et des bombardements incessants. Les dommages causés à une centrale électrique ont provoqué des coupures de courant dans deux stations d'eau desservant 30 000 personnes. Le 14 octobre, des frappes aériennes ont également eu lieu à quelques kilomètres d'un campement de fortune où une équipe interorganisations des Nations Unies procédait à une distribution de nourriture organisée par le Programme alimentaire mondial. La semaine dernière, 12 civils ont été tués, dont trois enfants de moins de 10 ans, et 40 autres ont été blessés à Edleb et dans l'ouest d'Alep en l'espace de trois jours. Près de 2 000 familles ont été déplacées. Tout cela, associé à la nouvelle situation d'urgence liée aux hostilités au Liban, continue d'entraîner une forte demande d'aide humanitaire, alors que le système humanitaire, qui est sollicité à l'extrême, manque constamment de ressources. Alors que plus des trois quarts de l'année sont écoulés, l'appel humanitaire en faveur de la Syrie est, comme je l'ai mentionné précédemment, financé à hauteur d'à peine un quart, n'ayant reçu que 1,1 milliard de dollars sur les 4,1 milliards de dollars demandés.

Le nouvel afflux de personnes déplacées en Syrie, alors que le pays vit une crise de longue durée, ne fait que souligner l'importance de trouver des solutions durables pour des personnes qui dépendent de l'aide humanitaire depuis des années. À cette fin, l'ONU et ses partenaires ont mis au point une stratégie de relèvement rapide pour la période 2024-2028, qui sera lancée dans les semaines à venir. L'objectif de cette stratégie est de renforcer l'appui à une programmation humanitaire par zones ciblée et à moyen terme, en complément des interventions à plus court terme prévues par le plan d'intervention humanitaire. Elle met l'accent sur l'action dans quatre domaines prioritaires : garantir l'accès aux services de santé et de nutrition ; améliorer l'accès à un enseignement de qualité ; améliorer la gestion des ressources en eau et la

disponibilité des installations relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ; et développer des moyens de subsistance durables. Cela s'accompagnera d'efforts destinés à élargir l'accès à une électricité fiable et abordable, dont dépendent de nombreux services et qui fait souvent défaut en Syrie.

Je tiens à préciser que l'expansion des projets de relèvement rapide se fera progressivement et ne remplacera pas immédiatement les services humanitaires d'urgence prévus par le plan de réponse humanitaire. En effet, ces deux approches se renforcent mutuellement et visent à apporter aux populations des solutions globales à la crise. Il est donc primordial que les donateurs fournissent des ressources suffisantes pour financer à la fois l'appel humanitaire et le relèvement rapide dans le cadre de cette nouvelle stratégie.

Si l'escalade des hostilités dans la région n'est pas contenue, les conséquences et la déstabilisation dont nous avons récemment été témoins en Syrie pourraient n'être que le début d'une situation bien pire à venir. Les Syriens souffrent depuis bien trop longtemps. Parallèlement à la désescalade dans la région, il est plus urgent que jamais d'engager des efforts en faveur de la paix et de la stabilité en Syrie. Nous exhortons les parties au conflit à s'engager pleinement à accomplir des progrès dans le processus facilité par l'Envoyé spécial Pedersen. Je terminerai en les appelant à la désescalade, au respect du droit international humanitaire, à la protection des civils et à tout mettre en œuvre pour que l'aide humanitaire parvienne à tous ceux qui en ont besoin, où qu'ils se trouvent en Syrie.

**La Présidente** : Je remercie M<sup>me</sup> Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Haj Ibrahim.

**M<sup>me</sup> Haj Ibrahim** (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invitée à prendre la parole au Conseil de sécurité et de l'intérêt que le Conseil porte aux vues de la société civile syrienne.

Je viens aujourd'hui au Conseil depuis le Levant, une région qui a longtemps souffert de conflits armés, de déplacements et de destructions. Ce qui se passe dans notre région, notamment dans mon pays, la Syrie, ne se limite pas à l'escalade d'un conflit qui s'étend de jour en jour. Cette situation aggrave les souffrances des civils innocents et augmente les vagues de migration et de déplacement forcé. En tant que Syriens et Syriennes, nous espérons qu'il serait mis fin à cette tragédie pour entamer une réconciliation sociétale menant à une paix globale. Cet espoir ne s'est hélas pas encore concrétisé en

raison de l'accumulation de problèmes internationaux et régionaux graves qui compromettent la paix et la sécurité internationales. Cependant, la nature interconnectée de ces problèmes ne nous permet pas de négliger ou de nous concentrer sur l'un d'entre eux sans chercher à régler les autres. « Nous sommes tous dans le même bateau » n'est plus un slogan romantique, mais une réalité concrète et très complexe.

En ce qui concerne la Syrie, c'est un peu le syndrome du « un pas en avant, deux pas en arrière ». Malgré une désescalade générale et une stabilisation des zones de contrôle, les événements dans la région ont ravivé un cycle de violence, à propos duquel M. Pedersen a émis de nombreuses mises en garde quant à ses répercussions sur la situation en Syrie. Cela reflète également l'enchevêtrement des questions régionales et le risque de sombrer dans de nouveaux conflits qui détruiraient ce qui reste de la résilience de la société syrienne et la feraient reculer.

J'invite le Conseil à intensifier des efforts diplomatiques coordonnés afin de parvenir à un cessez-le-feu au moyen de solutions diplomatiques dans la région. S'appuyer sur une seule initiative est insuffisant. Nous avons besoin de plusieurs initiatives diplomatiques efficaces et coordonnées et d'une médiation entre les membres pour remédier à l'escalade du conflit qui menace la stabilité de la région et du monde. Les membres partagent probablement nos préoccupations. Nous avons donc besoin d'une diplomatie active avec tous les pays de la région, et de nouvelles initiatives pour trouver des solutions. C'est sur cela que nous devons porter nos efforts.

Quand notre crise a commencé, beaucoup ont essayé de nous pousser à nous entretuer plutôt qu'à dialoguer pour nous réconcilier. Nous avons besoin de quelqu'un qui recommande le dialogue, et c'est ce qui a rendu la communication difficile et creusé le fossé entre nos communautés. Toutefois, certaines tentatives de règlement du conflit, regroupant divers pans de la société, ont été fructueuses. Aujourd'hui, nous devons élargir le dialogue pour aborder les questions fondamentales sur lesquelles nous sommes en désaccord. Il existe un réel désir d'œuvrer à la réconciliation des communautés en tant qu'étape vers une paix positive. Cette réconciliation devra toucher autant de communautés que possible en Syrie, en mettant l'accent de manière constructive sur nos identités et nos différences culturelles, d'une manière qui nous permette de soulager nos douleurs et de guérir nos blessures, notamment en libérant les détenus et les personnes enlevées et en faisant toute la lumière sur le sort

des personnes victimes de disparitions forcées commises par l'une ou l'autre des parties.

Nos villes syriennes, sous différentes autorités, doivent entamer un dialogue sincère afin de permettre une meilleure compréhension et d'ouvrir des perspectives de consolidation de la paix. C'est à la société civile qu'il incombe de mener ce dialogue, et les membres du Conseil doivent soutenir ces efforts. Un dialogue efficace est également nécessaire au niveau diplomatique, mais le dialogue local peut nous guider vers les solutions souhaitées.

Les projets liés aux moyens de subsistance en Syrie n'aboutiront pas sans un dialogue sérieux sur le blocus économique et les contraintes financières excessives. Cette situation multiplie les risques de voir éclater de nouveaux conflits pour le contrôle des ressources de plus en plus rares dans mon pays, aggravant ainsi la situation socioéconomique. La levée du blocus économique et l'assouplissement des contraintes trop strictes sont des étapes clés pour soutenir les projets destinés à améliorer les moyens de subsistance et à restaurer la dignité des Syriens et des Syriennes. Nous devons construire des hôpitaux, des écoles et des universités pour offrir à nos enfants et à nos jeunes des perspectives meilleures que la violence et la migration.

J'insiste sur la nécessité d'élargir les consultations et de se coordonner avec les femmes qui œuvrent à l'édification de la paix en Syrie et dans toute la région. Les femmes, avec leurs expériences et leur créativité, sont les plus à même de proposer des initiatives qui contribuent à mettre fin aux conflits violents et à instaurer une paix durable. Il est également possible de nouer des partenariats véritables et équitables au sein d'un système mondial réunissant la société civile, les Gouvernements, l'ONU et les parties prenantes locales et internationales. Chacun de ces acteurs peut apporter sa contribution.

Quand j'étais petite, je voyais souvent des images du Conseil à la télévision, et je m'interrogeais sur son rôle et sur la raison pour laquelle les membres siégeaient en cercle ouvert. Je posais la question à mon père, car à l'époque je ne comprenais pas. Des années plus tard, je me retrouve dans ce cercle. Je me rend compte aujourd'hui qu'il représente plus qu'une forme ; il symbolise un chemin clair qui s'éloigne de la guerre et rompt le cycle de la violence. Je demande aux membres du Conseil de l'utiliser au maximum de son potentiel pour nous conduire vers la paix en agissant pour le progrès et la dignité.

Je partage ce souvenir avec le Conseil parce que je suis sincèrement convaincue qu'il a encore le

pouvoir d'être une force de paix grâce aux décisions prises ici par ses membres. Ils ont le pouvoir d'ouvrir la voie à des cessez-le-feu et de choisir la diplomatie comme moyen de trouver des solutions. J'invite les membres à ne jamais oublier les vies innocentes, en particulier celles des femmes et des enfants, qui sont au cœur des conflits et qui peuvent être sauvées. Mon appel aujourd'hui est simple : mettons fin à la violence ; engageons un dialogue approfondi sur les sanctions qui entravent nos ambitions et compromettent notre avenir ; investissons dans la diplomatie à tous les niveaux, des dialogues locaux aux négociations internationales ; et surtout, veillons à ce que le Conseil de sécurité s'acquitte de sa responsabilité de gardien de la paix, en apportant espoir, réconfort et dignité à tous.

**La Présidente** : Je remercie M<sup>me</sup> Haj Ibrahim de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Jarbawi.

**M<sup>me</sup> Jarbawi** (*parle en anglais*) : En septembre 2023, j'ai pris la parole devant le Conseil de sécurité (voir S/PV.9426) et j'ai signalé que la situation humanitaire en Syrie continuait de provoquer un nombre considérable de morts. Une nouvelle année s'est écoulée, et la terrible vérité est que nous n'avons pas encore touché le fond. La plupart des avertissements que j'ai formulés dans cette salle il y a un an restent d'actualité. L'an dernier, nous avons prévenu que, sans une action concertée pour s'attaquer aux facteurs de la crise, davantage de Syriens seraient poussés dans la pauvreté et le désespoir. Aujourd'hui, comme les membres du Conseil l'ont déjà entendu de la part du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a atteint des niveaux sans précédent. L'an dernier, nous avons appelé l'attention sur le fait que, dans une économie en chute libre, bon nombre de ceux que nous servons devaient faire des choix impossibles, par exemple choisir entre manger ou envoyer leurs enfants à l'école. Aujourd'hui, nous constatons que les cas d'enfants souffrant de malnutrition aiguë augmentent à un rythme alarmant, ce qui était inconnu en Syrie avant le début du conflit. La malnutrition met désormais en péril le développement à long terme des milliers de personnes qui ont survécu. L'an dernier, nous avons signalé qu'un déficit de financement important obligeait les organisations humanitaires à prendre des décisions difficiles quant à quelles familles vulnérables aider. Aujourd'hui, nous avons un système humanitaire qui est tout simplement incapable de s'adapter, alors que dans le même temps, les

Syriens continuent de réclamer un soutien concret pour devenir véritablement autonomes.

Je m'adresse au Conseil ce soir depuis Amman, après avoir rendu visite ce matin à l'équipe du Comité international de secours et à ses partenaires à Edleb, dans le nord-ouest de la Syrie. Sur place, j'ai pu constater par moi-même que les civils syriens continuent de subir les effets d'un conflit permanent. Comme nous l'avons déjà entendu, rien qu'au cours du mois dernier, nous avons été témoins d'une escalade considérable de la violence dans les régions où nous travaillons. Les frappes aériennes, les bombardements et les attaques de drones ont fait des dizaines de morts et de blessés parmi les civils et ont, une fois de plus, provoqué le déplacement de milliers de personnes en quête de sécurité. La semaine dernière encore, des frappes aériennes ont endommagé des zones résidentielles, des terres agricoles et, comme l'ont fait remarquer d'autres orateurs, une centrale électrique, touchant ainsi la station d'eau qui dessert 30 000 personnes dans 17 villages.

Un conflit permanent s'accompagne d'une incertitude perpétuelle. Les Syriens à qui j'ai parlé à Edleb m'ont expliqué qu'ils vivaient dans un état d'incertitude permanent. Lorsqu'ils se réveillent, ils ne savent pas si ce jour-là ils pourront labourer leurs champs ou s'ils devront à nouveau fuir les attaques. Cela faisait 10 ans que je ne m'étais pas rendue à Edleb, et je pense que ce qui m'a le plus frappée, c'est à quel point les mécanismes d'adaptation négatifs sont devenus normaux. Les parents ne sont même plus conscients ou ne se rendent même plus compte qu'ils ne mangent plus qu'un repas par jour au lieu de trois. En réalité, les familles syriennes se trouvent aujourd'hui partagées entre leur capacité à survivre aux difficultés quotidiennes et leur capacité à se rétablir et à se reconstruire, ce qui les prive de leur dignité fondamentale, à savoir la possibilité de faire des choix, de bons choix pour leur vie et leur avenir. J'ai demandé à un Syrien déplacé de Deïr el-Zor depuis 10 ans s'il était optimiste quant à une solution politique à la crise, et il a répondu avant même que je n'aie pu terminer ma question : « Absolument pas ! ». Il m'a dit : « nous avons perdu la foi et la confiance depuis longtemps ».

L'absence de progrès réels vers une solution politique a annihilé tous les efforts sérieux faits pour répondre aux besoins humanitaires. En raison de cet échec, nous n'avons pas d'autre choix que de changer le paradigme de notre réponse collective en Syrie. De nombreux Syriens ne pensent plus que la communauté internationale peut faciliter des solutions politiques, mais ils n'ont pas pour

autant renoncé à maintenir leur tissu social en se soutenant les uns les autres. Pendant trop longtemps, nous nous sommes évertués à appliquer un pansement, alors que les Syriens nous disent constamment qu'ils ont en fait besoin d'efforts collectifs pour soutenir leur relèvement. Une Syrienne à qui j'ai parlé cette semaine a mieux résumé la situation que je ne pourrais le faire :

« Nous voulons prendre soin de nous-mêmes, et nous avons besoin d'un autre type d'aide pour y parvenir, une aide qui repose sur la coopération entre nous tous ».

Alors que nous réfléchissons à la nécessité d'investir davantage dans le relèvement, il importe de noter que ce qui se passe aujourd'hui en Syrie ne se produit pas dans le vide. Cette année a vraiment été dévastatrice pour bon nombre d'entre nous dans la région du Moyen-Orient. Nous continuons d'être les témoins d'horribles catastrophes et de l'incidence de la mort et de la destruction dans le Territoire palestinien occupé, et maintenant au Liban. L'escalade du conflit au Liban a entraîné le déplacement forcé vers la Syrie de plus de 425 000 Libanais et Syriens qui traversent la frontière fuyant une crise pour se retrouver dans une autre. Ce mouvement survient au moment même où certains acteurs internationaux cherchent de plus en plus à promouvoir la perspective de retours massifs en Syrie.

Nous devons impérativement reconnaître cette nouvelle vague de déplacements pour ce qu'elle est. Il ne s'agit pas d'un choix sûr, volontaire, durable ou digne, mais une fois de plus d'un simulacre de choix : choisir entre être pris au piège dans une zone de conflit ouvert ou dans un conflit permanent qui dure depuis maintenant 14 ans. Tant qu'il n'y aura pas d'évolution réelle sur le plan politique, aucun de nous ne pourra apporter des améliorations tangibles à la situation humanitaire ni favoriser les conditions nécessaires à des retours volontaires à grande échelle dans la sécurité et la dignité. Il ne m'a pas échappé, et je suis sûr qu'il n'a échappé à personne dans cette salle, qu'il y a 12 mois, j'étais assise ici et j'ai délivré un message très similaire. J'espère que, si l'occasion m'est encore donnée de faire un exposé au Conseil à l'avenir, nous aurons enfin dépassé le nadir et nous pourrions envisager ensemble un véritable relèvement. Abir l'a dit mieux que moi.

Je termine aujourd'hui en nous exhortant tous à ne pas oublier ceux qui sont dans le besoin en Syrie, et en soulignant une fois de plus qu'il incombe au Conseil de protéger tous les Syriens, où qu'ils se trouvent.

**La Présidente** : Je remercie M<sup>me</sup> Jabarwi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, la Directrice Wosornu et les représentants de la société civile de leurs exposés. Pour commencer, je tiens à dire à nos représentants de la société civile combien il est important que le Conseil de sécurité entende régulièrement leurs points de vue et prenne connaissance de leurs efforts.

Les États-Unis sont extrêmement préoccupés par le sort des réfugiés syriens au Liban et des civils libanais qui ont été déplacés par le conflit actuel dans ce pays. Ils se retrouvent devant un choix impossible : fuir à l'intérieur du Liban ou franchir les frontières libanaises pour se réfugier dans l'insécurité en Syrie. Nous nous efforçons d'aider les réfugiés les plus vulnérables, les déplacés et les communautés d'accueil à faire face à la crise. Le 26 septembre, les États-Unis ont annoncé une aide humanitaire supplémentaire de près de 534 millions de dollars pour le peuple syrien, y compris l'aide fournie par les organisations internationales partenaires. Les États-Unis restent attachés à leur engagement envers le peuple syrien et les Libanais déplacés, et nous encourageons vivement d'autres donateurs à se joindre à nous pour combler les importants déficits de financement afin que les partenaires puissent continuer de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables.

Le régime et toutes les parties en Syrie doivent permettre un accès humanitaire immédiat et sans entrave dans toutes les régions de la Syrie tant que les besoins persistent. Nous prenons note des améliorations récentes concernant l'accès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) aux rapatriés, tant à la frontière que dans leurs zones de retour. Nous prenons également note de la décision du régime syrien de suspendre temporairement les coûts abusifs imposés aux Syriens qui retournent dans leur pays. Ces mesures sont positives, mais elles n'ont que trop tardé, et il reste encore beaucoup à faire. Nous continuons donc à soutenir les efforts que déploie le HCR pour améliorer la situation en matière de protection en Syrie. Dans ce contexte, nous sommes très préoccupés par les informations persistantes faisant état de mauvais traitements contre les rapatriés, y compris leur détention arbitraire par le régime. Les retours ne seront jamais vraiment volontaires, sûrs, dignes ou durables tant que le régime ne changera pas d'attitude et

ne respectera pas les droits humains et les libertés fondamentales pour tous.

Nous notons également avec inquiétude la récente escalade des attaques menées par le régime et la Russie dans le nord-ouest de la Syrie, qui ont fait des dizaines de morts et de blessés. Les frappes russes et celles du régime ont également endommagé des infrastructures civiles essentielles, notamment une centrale électrique clef, privant des dizaines de communautés d'eau potable. Sous prétexte de lutter contre le terrorisme dans le nord-ouest de la Syrie, le régime et la Russie mènent des attaques brutales contre les civils, lesquelles ont laissé des familles syriennes sans abri, privées de nourriture et d'eau et sauvagement mutilées ou tuées. De telles horreurs se répètent semaine après semaine dans la Syrie d'Al-Assad.

En ce qui concerne le processus politique, nous continuons à soutenir les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen et appelons le régime à s'engager à organiser une réunion de la Commission constitutionnelle, quel qu'en soit le lieu. Nous nous attendons à entendre la même rhétorique vide de la part du régime ici aujourd'hui. Il ressortira les mêmes arguments éculés, accusant les sanctions et l'Occident d'être à l'origine de tous ses problèmes. Mais en fait, c'est la crainte profonde qu'a le régime d'un dialogue sérieux qui a paralysé la Commission constitutionnelle. Et c'est la corruption, la kleptocratie et la violence gratuite elles-mêmes du régime qui ont plongé les Syriens dans la pauvreté. Le régime pourrait alléger les souffrances de son peuple simplement en s'asseyant à la table des négociations en toute bonne foi, une mesure facile qu'il refuse de prendre. Tandis que le régime d'Al-Assad refuse de s'engager dans un processus politique, les Syriens ordinaires continuent de souffrir. Le seul moyen de mettre fin aux souffrances de la population syrienne réside dans une solution politique, conformément à la résolution 2254 (2015).

Pour conclure, je réitère l'appel à la libération immédiate d'Austin Tice. Douze années terribles se sont écoulées depuis qu'il a été enlevé en Syrie et détenu par le régime syrien. Les États-Unis ont à plusieurs reprises insisté auprès de Damas pour que le régime coopère avec nous afin que nous puissions enfin ramener Austin chez lui.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M<sup>me</sup> Edem Wosornu, de leurs rapports sur la

situation en Syrie. Nous avons écouté attentivement les représentants de la société civile.

Nous sommes convaincus que l'Envoyé spécial poursuivra ses efforts pour relancer le dialogue inter-syrien conformément à la résolution 2254 (2015), et nous continuons d'attendre des nouvelles de sa part concernant un accord sur la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle dans un lieu qui conviendrait à tous les Syriens, et nous pensons qu'il est en son pouvoir de le faire.

Je pense que personne ne contestera l'observation selon laquelle le nombre de facteurs menaçant la stabilité de la Syrie a considérablement augmenté ces derniers temps. Cette situation n'est pas imputable aux actions des autorités légitimes syriennes ou à leurs erreurs de calcul, comme tentent de le faire croire nos collègues occidentaux. Le fait est que, malgré l'atmosphère très tendue dans la région et la possibilité bien réelle que la Syrie soit entraînée par Israël dans un véritable affrontement militaire, Washington et ses satellites poursuivent leur politique destructrice et inhumaine à l'égard de Damas. Cette politique n'a pas changé même avec la forte augmentation du nombre de réfugiés fuyant l'action militaire des Forces de défense israéliennes (FDI) au Liban, un fait qui, en soi, crée d'immenses difficultés pour les voisins du Liban.

Selon les données qui nous ont été communiquées aujourd'hui, plus de 400 000 Libanais et Syriens sont entrés en République arabe syrienne au cours des dernières semaines. Environ 60 % d'entre eux sont des enfants, 1 500 sont des personnes handicapées et plus de 3 000 sont des femmes enceintes. Tous arrivent en Syrie dans une grande détresse physique et émotionnelle et ont besoin d'une aide urgente. Nous constatons que, même face aux mesures coercitives unilatérales les plus sévères des États-Unis et de l'Union européenne, des mesures qui infligent une punition collective quotidienne aux Syriens ordinaires, le Gouvernement syrien et les communautés locales sont prêts à tout donner et font tout leur possible pour répondre aux besoins fondamentaux des nouveaux arrivants.

Selon nos informations, dans les zones frontalières avec le Liban, 20 abris temporaires ont été mis en place, et les personnes sont également logées dans des hôtels, la plupart du temps gratuitement, et dans des résidences privées. Des efforts sont également déployés pour envoyer les enfants à l'école. La plupart des personnes déplacées se retrouvent à Damas et dans les environs. L'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice des opérations et de la communication d'OCHA Wosornu ont mentionné ces faits

aujourd'hui, et nous leur en sommes reconnaissants. Mais ce qui nous étonne le plus, c'est qu'il n'en est même pas fait mention dans les documents de l'ONU et qu'il n'est pas dit non plus que les autorités syriennes répondent aux moindres besoins des organisations internationales et des réfugiés. Elles simplifient les procédures d'entrée dans le pays et aident l'ONU et les organisations non gouvernementales à travailler sans entrave aux postes frontières et à fournir de la nourriture aux personnes dans le besoin. L'ONU doit évaluer objectivement les efforts déployés par les autorités syriennes. Il est temps de cesser de jouer le jeu des pays occidentaux qui, depuis sept années consécutives, empêchent le Secrétaire général de prendre publiquement ses distances avec le document interne du Secrétariat, publié en 2017 et intitulé « Paramètres et principes de l'aide humanitaire des Nations Unies en Syrie », qui s'inscrit dans la politique anti-Damas des donateurs occidentaux et va à l'encontre de la Charte des Nations Unies et de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, relative aux activités humanitaires. Je ne parlerai même pas des soi-disant amis de la Syrie – les pays occidentaux présents dans cette salle. Ils préfèrent parler des horreurs auxquelles, selon eux, les Syriens revenant du Liban devront faire face. Le Secrétaire général et le personnel doivent maintenant se montrer plus décisifs et plus fermes et insister pour que les donateurs cessent de politiser l'aide aux Syriens.

Par ailleurs, nous avons appris que les organismes des Nations Unies travaillaient actuellement sur ce que l'on appelle le « plan de redressement rapide de la Syrie », et nous aimerions savoir à l'avance en quoi consiste ce plan. Je pense que Damas serait du même avis. Nous insistons pour que le premier point de ce plan soit le rejet de toute condition préalable politiquement motivée pour le lancement de projets de développement dans le pays.

Nous ne savons pas si les dirigeants de l'ONU auront le courage de s'acquitter honnêtement de leur devoir à l'égard de la Syrie et d'empêcher la politisation des efforts humanitaires en faveur de sa population. Mais quoi qu'il en soit, nous sommes convaincus que les organismes humanitaires ont l'obligation de faire preuve de solidarité avec les autorités syriennes et de les aider à accueillir les réfugiés et à leur fournir de la nourriture, des soins médicaux et un logement. Sinon, toutes les déclarations éloquentes et tous les appels à l'humanité et à la solidarité sont tout simplement inutiles. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les pays qui ne sont pas indifférents pour collecter et envoyer de l'aide aux personnes dans le besoin. L'Iran et le Pakistan, par exemple, ont envoyé des fournitures humanitaires. Le Centre pour la réconciliation

des parties belligérantes en République arabe syrienne du Ministère de la défense de la Fédération de Russie a distribué des colis alimentaires. En outre, le 13 octobre, un charter en provenance de Moscou est arrivé à Damas avec de la nourriture et du matériel médical collectés par la diaspora syrienne au Venezuela.

Nous constatons que la spirale de la violence au Moyen-Orient exacerbe chaque jour la situation en Syrie, exposant le pays au risque d'être entraîné dans une confrontation plus large. Outre les bombardements aériens et l'invasion terrestre du Liban par les FDI, nous assistons à un nombre croissant de frappes aériennes israéliennes aveugles sur la Syrie, notamment sur Damas et Lattaquié. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, depuis le début de l'année 2024, 119 attaques ont été menées, dont 97 avec des avions et 22 avec des pièces d'artillerie. Ces attaques entraînent presque tous les jours la mort de civils. Juste avant la séance d'information d'aujourd'hui, deux personnes ont été tuées par une nouvelle frappe à Mazzé, un quartier de la capitale. Ces actes, qui violent la souveraineté de la Syrie et d'autres pays arabes voisins, tout comme l'absence de réaction appropriée de la part des responsables de l'ONU, nous déçoivent profondément.

Dans ce contexte, l'un des principaux facteurs de déstabilisation sur le terrain a été, et reste, la présence militaire illégale des États-Unis à l'est de l'Euphrate et autour de la ville de Tanf, dans le sud-est de la République arabe syrienne. Les militants de divers groupes terroristes, y compris les terroristes de Daech, recrutent et s'entraînent activement dans ces régions. Et, comme on le sait désormais, des représentants du régime de Kiev coopèrent activement avec eux. Les émissaires ukrainiens en particulier coopèrent très étroitement avec les combattants du groupe Hay'at Tahrir el-Cham qui se sont installés à Edleb et échangent leurs connaissances spécialisées en matière de terrorisme avec eux. Les États-Unis et leurs alliés font semblant de ne pas s'en apercevoir, même s'il s'agit de terroristes désignés comme tels au niveau international.

Le fait que nos collègues occidentaux au Conseil flirtent avec les terroristes ainsi que leurs tentatives de les utiliser à leurs propres fins géopolitiques méritent d'être condamnés avec la plus grande fermeté. Cependant, Washington continue d'occuper de vastes zones dans le nord-est de la Syrie et de voler ouvertement les riches ressources pétrolières, gazières et agricoles du pays. Il provoque également une nouvelle détérioration de la situation socioéconomique dans le pays et tente de relancer la clandestinité extrémiste en Syrie. À cet égard,

nous réaffirmons que nous sommes solidaires des autorités syriennes dans leurs demandes légitimes exigeant le retrait de tous les contingents militaires illégalement présents dans le pays, en violation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, et l'arrêt immédiat des frappes aériennes contre le pays, qui violent de manière flagrante le droit international.

Nous exhortons également les responsables des institutions spécialisées des Nations Unies à travailler de manière coordonnée afin de mobiliser des fonds pour la Syrie, au moins dans le cadre des paramètres qui ont déjà été promis à la Syrie par les gouvernements de plusieurs pays. À ce jour, l'appel humanitaire des Nations Unies pour la Syrie n'est financé qu'à hauteur de 27 %, ce qui est inacceptable pour un pays en proie à tant de difficultés. La Syrie a un énorme potentiel, et si ce potentiel n'est pas entravé et si ses ressources ne sont pas pillées, le pays sera capable de se tenir fermement sur ses deux pieds. Il est particulièrement encourageant de constater que la Syrie a été en mesure de conserver son immense potentiel humain, même après 13 années de graves difficultés et d'efforts sans scrupules visant à saper sa souveraineté et son statut d'État. Ce n'est pas un hasard si l'université de Damas a récemment fait son entrée dans le classement international des meilleures universités du monde. Nous appelons tous ceux qui cherchent à défendre véritablement les principes humanitaires universels, plutôt que de les utiliser comme couverture pour leurs jeux géopolitiques, à tendre une main secourable aux Syriens dans le besoin et à contribuer à l'avenir du pays.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie, et du Guyana.

Pour commencer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana remercient M. Pedersen et M<sup>me</sup> Wosornu pour leurs précieux exposés. Nous avons également écouté attentivement les représentants de la société civile. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana saluent la participation de nos collègues de la Syrie, de l'Iran et de la Türkiye à la présente séance. Je tiens à exprimer, par l'intermédiaire du Représentant permanent de la Türkiye, nos sincères condoléances aux familles des victimes des horribles attentats terroristes perpétrés aujourd'hui à Ankara. Nos pensées vont au peuple turc en ces moments difficiles, et nous sommes solidaires de ce peuple dans cette tragédie.

Nous nous réunissons aujourd'hui alors que la situation au Moyen-Orient continue de se détériorer, et que le chemin menant à une solution viable devient toujours davantage complexe, celle-ci s'avérant de plus en plus hors d'atteinte. La souffrance du peuple syrien persiste depuis bien trop longtemps, et il est impératif que nous nous employions sérieusement à y mettre fin. Les combats à Gaza et au Liban, ainsi que l'instabilité croissante dans le Golan syrien, touchent profondément la Syrie. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont vivement inquiets de ce que les conditions de sécurité et la situation humanitaire déjà fragiles pourraient facilement replonger la Syrie dans un cycle de violence – ce que nous cherchons tous à éviter. À cet égard, nous prenons note de la lettre de la Syrie datée du 14 octobre, selon laquelle

« une frappe aérienne israélienne en provenance du nord du Liban a touché la zone industrielle de la campagne de Homs, causant d'importants dégâts matériels aux biens publics et privés ».

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana se déclarent profondément préoccupés par les informations faisant état d'activités de déminage dans la zone d'opérations de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), et condamnent toutes les violations de la souveraineté de la Syrie. Nous réitérons notre appel à la désescalade et à un cessez-le-feu national, ainsi qu'à un cessez-le-feu régional, en particulier à Gaza et au Liban. Nous exhortons tous les acteurs de la région à faire preuve de la plus grande retenue, et nous demandons que les Syriens soient préservés d'un nouveau conflit militaire. Les incidents signalés au cours des dernières semaines, associés à la réapparition de la menace terroriste en Syrie, viennent nous rappeler à tous qu'il est urgent de trouver à la crise une solution politique qui préserve l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous devons assurer la protection permanente de la présence de la FNUOD sur le plateau du Golan et faire respecter l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes, qui est la pierre angulaire de la stabilité régionale depuis des décennies.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur soutien à un processus politique contrôlé et dirigé par les Syriens, qui est la seule voie vers une solution, comme indiqué dans la résolution 2254 (2015). À cet égard, nous soulignons l'urgence de convoquer la Commission constitutionnelle. Dans ce contexte, nous renouvelons notre soutien à l'Envoyé spécial dans ses efforts, et invitons toutes les parties prenantes à collaborer

de manière constructive avec lui pour sortir le processus politique de l'impasse actuelle. Nous sommes convaincus qu'une solution durable peut être trouvée grâce à un dialogue inclusif entre les Syriens et avec l'appui de la communauté internationale.

Les exposés présentés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont systématiquement appelé l'attention sur la situation humanitaire alarmante en Syrie. Le plan de réponse humanitaire n'est financé qu'à 27 %, alors que 70 % de la population a besoin d'une aide humanitaire. Cette situation catastrophique est exacerbée par l'afflux récent de Syriens rentrant dans leur pays. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 400 000 personnes ont fui les violences au Liban et sont rentrées en Syrie. Pour faire face à cette situation d'urgence, il faudra des efforts et un appui considérables de la part de la communauté internationale pour mobiliser les ressources nécessaires qui sont importantes. La Syrie n'était pas préparée à cette crise et ne pourra pas la gérer seule. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent tous les donateurs à aider la Syrie et demandent à la communauté humanitaire de prêter assistance aux rapatriés syriens et aux réfugiés libanais.

Nous sommes également très préoccupés par les conséquences de la crise humanitaire sur les enfants, en particulier sur leur éducation et leur santé mentale, alors qu'un tiers des enfants souffriraient de détresse psychosociale. La réhabilitation du système de santé syrien est cruciale. Nous attendons avec impatience le lancement de la stratégie de relèvement rapide et nous nous félicitons de l'accent mis sur les services de santé et de nutrition dans ce cadre.

S'il est vrai que la communauté internationale ne doit pas perdre de vue l'urgence humanitaire en cours, nous estimons qu'une approche axée sur le développement est tout aussi nécessaire. La Syrie ne peut pas compter indéfiniment sur l'aide humanitaire ; il faut lui donner les moyens de surmonter ses difficultés socioéconomiques, notamment en levant les sanctions unilatérales.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana croient fermement que la solution à la crise syrienne ne peut être que politique et doit être décidée par le peuple syrien lui-même. La communauté internationale, et le Conseil lui-même, doivent aider les Syriens à trouver une solution à un conflit qui sévit dans leur pays depuis plus de 13 ans.

**M<sup>me</sup> Blokár Drobič** (Slovénie) (*parle en anglais*) :  
Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice

des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires Wosornu de leurs exposés, ainsi que M<sup>me</sup> Haj Ibrahim et M<sup>me</sup> Jarbawi de leurs précieuses contributions.

Vu que l'ensemble du Moyen-Orient est en proie à une montée des tensions, il est urgent de progresser vers une solution politique en Syrie et au-delà. Outre l'intensification des combats dans certaines parties de la Syrie, nous assistons aux retombées des escalades régionales, en particulier la guerre à Gaza et les hostilités en cours au Liban. Comme nous l'a dit aujourd'hui l'Envoyé spécial, ils ont tous deux une incidence directe sur la Syrie. La situation n'est pas tenable et il est essentiel de faire preuve d'un maximum de retenue et de calme.

La Slovénie réitère son appel urgent à une cessation immédiate des hostilités au Liban, à un cessez-le-feu à Gaza et à une désescalade dans toute la région, y compris en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015). À cela s'ajoute la nécessité d'œuvrer à un cessez-le-feu à l'échelle nationale dans ce pays.

Les conséquences des tensions régionales pour la Syrie et les Syriens sont alarmantes. Des dizaines de milliers de Syriens, dont beaucoup ont été déplacés à plusieurs reprises, fuient à nouveau pour échapper à la mort. Par ailleurs, des centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes franchissent la frontière syrienne à pied, en proie à une peur et une angoisse immenses. Ils ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Au moins 60 % de ces personnes seraient âgées de moins de 18 ans. Parmi elles se trouvent des Syriens qui avaient déjà fui vers le Liban en raison du conflit dans leur pays. Ils sont aujourd'hui confrontés à une situation de terreur et de dénuement, contraints de revivre le cauchemar et l'incertitude du déplacement. Nous ne devons pas nous faire d'illusions sur la nature volontaire et éclairée de leur décision de rentrer en Syrie.

La Slovénie est particulièrement préoccupée par les informations selon lesquelles un certain nombre de Syriens qui sont rentrés en Syrie pour fuir la guerre au Liban ont été arrêtés à leur arrivée. La Syrie est déjà l'un des pays comptant le plus grand nombre de personnes détenues, enlevées ou portées disparues au monde. Il est impératif, d'un point de vue humanitaire, de faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues en Syrie et sur le lieu où elles se trouvent.

La crise actuelle des déplacements ajoute un fardeau supplémentaire à la Syrie et à ses intervenants locaux, qui sont toujours confrontés à une crise humanitaire

généralisée, avec près de 17 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire dans tout le pays, soit le chiffre le plus élevé depuis plus d'une décennie de conflit qui a gravement endommagé les infrastructures civiles de base. La Slovénie réaffirme également que la Syrie a besoin d'un acheminement durable, prévisible et efficace de l'aide, y compris l'aide transfrontière et celle fournie à travers les lignes de front, dans l'ensemble du pays, aussi longtemps que nécessaire. Les acteurs humanitaires ont besoin d'une plus grande prévisibilité pour planifier leurs activités, et ils doivent pouvoir mener leurs activités en toute sécurité. Cet objectif ne peut être atteint que si toutes les parties respectent le droit international humanitaire.

Pour terminer, alors que la situation devient chaque jour plus dangereuse et imprévisible, nous réaffirmons notre soutien sans faille aux efforts de l'Envoyé spécial et nous appelons toutes les parties à coopérer concrètement et pleinement en vue de parvenir à un règlement politique durable en Syrie. La paix vaut certainement plus que n'importe quelle victoire politique ou militaire. Le peuple syrien a besoin de la paix et la mérite après avoir enduré plus d'une décennie de guerre. La paix ne sera pérenne que si elle est inclusive et juste. Il convient donc de répéter que l'application du principe de responsabilité et la justice pour les victimes sont des conditions *sine qua non* pour atteindre cet objectif. Tous les responsables de violations du droit international humanitaire et de violations du droit des droits humains et d'atteintes à ces droits doivent répondre de leurs actes.

**M. Yamazaki** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires Wosornu de leurs exposés instructifs. Je remercie également M<sup>me</sup> Abir Haj Ibrahim et M<sup>me</sup> Su'ad Jarbawi de leurs exposés.

L'escalade rapide des hostilités au Liban entre Israël et le Hezbollah au cours du mois dernier a eu des répercussions sur la Syrie. Plus de 425 000 personnes, syriennes et libanaises, ont franchi la frontière pour fuir les combats. Cette situation a créé d'énormes besoins humanitaires et entraîné une nouvelle détérioration d'une situation de sécurité déjà précaire. La communauté internationale doit agir pour enrayer l'expansion de la crise qui déstabilise le Moyen-Orient. Pour éviter une nouvelle escalade du conflit au Liban, le Japon demande instamment aux parties d'exercer la plus grande retenue et de déployer des efforts sincères en faveur d'un règlement diplomatique.

En ce qui concerne le volet politique en Syrie, le Japon réaffirme son appui à l'Envoyé spécial Pedersen

et à son dialogue avec toutes les parties prenantes. Nous prenons également note de sa rencontre, à la fin du mois de septembre, avec le nouveau Ministre syrien des affaires étrangères, Bassam Sabbagh. La communauté internationale doit continuer à appuyer le processus politique conduit et pris en main par les Syriens, établi par la résolution 2254 (2015), ainsi que les efforts de facilitation considérables menés par l'Envoyé spécial. Il est regrettable que la Commission constitutionnelle ne se soit pas réunie depuis plus de deux ans. Le Japon espère vivement qu'elle le fera dans les meilleurs délais.

Avant même l'arrivée des personnes fuyant le Liban, la Syrie était confrontée à l'une des plus graves crises humanitaires au monde. La vie des Syriens n'a pas connu d'amélioration sensible depuis des années. Plus de 70 % d'entre eux sont dans le besoin, sont privés d'infrastructures critiques et subissent les conséquences d'une inflation élevée et d'une grave récession économique. Le Japon insiste sur la nécessité de mettre effectivement en œuvre toutes les modalités disponibles pour acheminer l'aide. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts qui continuent d'être déployés pour améliorer l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Dans le même temps, un appui transfrontières harmonieux est primordial pour répondre aux besoins de la population dans le nord-ouest de la Syrie.

Nous soulignons l'importance d'appuyer les efforts des organismes compétents des Nations Unies, sous la coordination de l'OCHA. Il est inquiétant de constater que le plan d'aide humanitaire pour la Syrie reste largement sous-financé, avec un déficit de financement plus important que l'année dernière à la même époque. Depuis 2012, le Japon a fourni une aide d'urgence et humanitaire par l'intermédiaire de l'ONU et d'autres organismes pour un montant de 35 milliards de dollars. Nous encourageons les donateurs à apporter toute l'assistance possible pour répondre aux besoins urgents de la population. En outre, il est indispensable d'investir dans le relèvement rapide et la résilience pour contribuer à jeter les bases solides d'une Syrie stable et plus sûre.

Le Japon est déterminé à appuyer le peuple syrien et ses aspirations à un avenir meilleur, tant par le biais d'une aide humanitaire que par un dialogue politique.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) :  
Je remercie des informations qu'ils nous ont fournies M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice de la Division des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et

les représentantes de la société civile. Je salue également la participation des Représentants permanents de la Syrie, de l'Iran et de la Türkiye à la présente séance.

L'Équateur salue les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour favoriser la confiance et faire renaître la volonté politique de tous les acteurs concernés, dans le but de relancer un dialogue pluraliste et de fond, conformément à la résolution 2254 (2015).

La montée de la violence et de l'instabilité dans la région a une incidence directe sur la sécurité en Syrie et fait peser une menace sur la paix et la sécurité dans la région. Il est urgent de mettre en œuvre des mesures diplomatiques coordonnées pour parvenir à une cessation immédiate des hostilités au Liban et à Gaza, ainsi que de freiner la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent sur le territoire syrien. Ma délégation souscrit à l'appel à la modération et à la retenue lancé par la communauté internationale. La diplomatie au service de la paix et une préoccupation réelle pour les effets de la violence sur la population civile doivent prévaloir.

Nous saluons l'initiative prise par le Groupe de travail sur l'accès humanitaire pour la Syrie d'organiser une réunion d'urgence afin de se pencher sur les solutions qui permettraient d'atténuer la détérioration de la situation humanitaire. La région est en proie à l'une des crises de déplacement les plus graves de ces dernières années. Les civils au Liban et en Syrie, dont beaucoup de femmes et d'enfants, ont été déplacés de force par le conflit. La mobilisation de fonds pour répondre aux besoins humanitaires des déplacés en transit et dans les abris est essentielle pour satisfaire les besoins particuliers des mineurs non accompagnés et réduire leur vulnérabilité face à d'autres formes de violence, telles que la violence sexuelle et fondée sur le genre et la traite à des fins d'exploitation, entre autres.

Ma délégation encourage l'Envoyé spécial Pedersen à se pencher sur toute solution susceptible d'aider les négociations politiques à sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent et de contribuer à relancer les réunions de la Commission constitutionnelle, tout en prenant en considération la participation véritable des femmes dans des conditions de sécurité. Le fait de retarder davantage les pourparlers alimente un sentiment de désespoir et d'abandon.

Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant que la seule issue à la crise en Syrie passe par une solution politique. Aucun effort ne doit être épargné pour soulager la population civile et ouvrir la voie à la paix et à la réconciliation nationale.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je tiens également à remercier M<sup>me</sup> Haj Ibrahim et M<sup>me</sup> Jarbawi de leurs précieux éclairages sur la situation humanitaire et politique en Syrie.

Je voudrais formuler trois observations aujourd'hui.

Premièrement, le conflit au Liban a des conséquences désastreuses sur les civils, notamment les Syriens qui s'étaient réfugiés dans ce pays pour fuir le régime d'Al-Assad. Des centaines de milliers de Syriens, de Libanais et de Palestiniens fuient à présent vers la Syrie, où ils seront, hélas, confrontés à de nouveaux conflits. Toutefois, je veux être claire : ces déplacements de population ne signifient pas qu'Al-Assad a mis en place les conditions nécessaires pour faciliter le retour en toute sécurité des Syriens, ce que la communauté internationale et nous-mêmes demandons depuis longtemps. La Syrie n'est toujours pas un endroit sûr pour un retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité. Malheureusement, les personnes qui fuient sont animées par le désespoir et non par la promesse d'un foyer sûr. Nous exhortons les autorités syriennes à protéger les droits et à préserver la sécurité de ces civils déplacés. Si l'on peut se féliciter du fait que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a renforcé ses capacités de surveillance à la frontière, il est indispensable que l'ONU dispose d'un plein accès pour poursuivre cette surveillance dans tout le pays.

Deuxièmement, comme nous l'ont dit les intervenants, la situation humanitaire en Syrie, caractérisée par un nombre record de 16,7 millions de personnes dans le besoin, risque de se détériorer davantage dans un contexte de ressources qui s'amenuisent. Nous ne pouvons pas laisser les services essentiels s'effondrer. Une intervention coordonnée à l'échelle de la Syrie, s'appuyant sur les structures humanitaires existantes, est nécessaire de toute urgence pour répondre à ces besoins. Pour sa part, le Royaume-Uni a mobilisé des programmes et des fonds en réponse à la crise de déplacement en Syrie, en engageant plus de 3,8 millions de dollars. Alors que les besoins ne cessent de croître, il est essentiel que les organisations humanitaires puissent apporter une assistance salvatrice à l'abri de toute ingérence ou restriction.

Troisièmement, nous sommes préoccupés par l'intensification de la violence et l'augmentation du nombre de victimes civiles dans toute la Syrie au cours des dernières semaines. Cela concerne notamment le nord-ouest de la Syrie, où les attaques du régime d'Al-Assad et

de ses soutiens russes ont déplacé des milliers de Syriens et fait des victimes civiles. Des frappes aériennes ont été menées près des camps de déplacés, interrompant les services d'éducation et les services de santé et touchant les installations de distribution d'eau, tout cela dans une région où les besoins humanitaires sont déjà énormes.

L'escalade dans toute la région nous rappelle avec force le tribut désastreux que les civils paient aux conflits et violences en cours. La solution en Syrie est claire, et j'appelle une nouvelle fois le régime d'Al-Assad et toutes les parties au conflit syrien à participer véritablement au processus politique, conformément à la résolution 2254 (2015).

**M. Camilleri** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je remercie également M<sup>me</sup> Haj Ibrahim et M<sup>me</sup> Jarbawi d'avoir partagé leurs expériences avec nous aujourd'hui.

Les conséquences de l'instabilité persistante dans la région, notamment la guerre entre Israël et le Hamas à Gaza, et les opérations militaires en cours au Liban sont évidentes. Au cours de la semaine écoulée, nous avons été témoins de frappes aériennes visant Damas et Lattaquié. Les bombardements de l'aviation russe dans le nord-ouest de la Syrie et les tirs d'artillerie de l'armée syrienne ont fait des victimes civiles, endommagé des écoles et provoqué le déplacement forcé de centaines de familles. Les frappes aériennes israéliennes au Liban ont déplacé près de 300 000 personnes, forçant les réfugiés syriens et les civils libanais à se mettre à l'abri en Syrie, qui est déchirée par la guerre. Ce sont déjà les civils qui paient le plus lourd tribut. Un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel à Gaza et au Liban est urgent, notamment pour prévenir une catastrophe qui engloutirait toute la région.

Avant cette dernière escalade, le bilan humanitaire de la crise en Syrie était déjà très lourd. Plus de 70 % de la population syrienne ont désespérément besoin d'une assistance. La crise de malnutrition a triplé en cinq ans, le coût de la vie a doublé et 3,1 millions de personnes sont aujourd'hui confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. Ce ne sont pas seulement des chiffres ; ils reflètent la souffrance quotidienne de millions de personnes. Malte salue le travail inlassable que réalisent le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et ses partenaires humanitaires qui, malgré toutes les difficultés, viennent en aide à plus de 4 millions de Syriens chaque mois. L'ONU et ses partenaires représentent une bouée de sauvetage essentielle pour les personnes les plus vulnérables dans tout le pays. Nous sommes également encouragés par la

campagne de vaccination de rattrapage menée par l'ONU ainsi que par l'intensification des efforts de préparation à l'hiver, qui seront tous deux d'une grande aide au cours des prochains mois.

L'accès humanitaire sans entrave reste essentiel. Les voies les plus directes pour l'acheminement de l'aide à travers les frontières et les lignes de front doivent rester ouvertes. Tant que les besoins humanitaires persistent, les voies d'accès doivent rester ouvertes afin que l'aide parvienne à tous ceux et toutes celles qui en ont besoin. Nous ne pouvons cependant pas passer sous silence le déficit humanitaire important qui existe en Syrie. L'absence de ressources suffisantes, non seulement en ce qui concerne l'aide d'urgence, mais aussi le relèvement rapide, les moyens de subsistance et le renforcement de la résilience, reste une préoccupation majeure.

Le Conseil a un mandat et une responsabilité clairs. Nous devons garantir l'application intégrale de la résolution 2254 (2015). Les obstructions néfastes de toutes les parties au conflit en Syrie doivent cesser maintenant. Damas et l'opposition syrienne doivent agir et collaborer maintenant. Un cessez-le-feu à l'échelle nationale reste un impératif immédiat. Toutes les parties doivent s'engager à œuvrer à la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle et collaborer de bonne foi avec l'Envoyé spécial dans le cadre de ses bons offices. Seul un dialogue véritable nous permettra de commencer à construire la paix juste et durable que le pays mérite. À cet égard, Malte réaffirme son appui à l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne et insiste sur l'importance que son mandat soit mis en œuvre en tenant compte des questions de genre et en mettant l'accent sur les rescapés.

Après 14 ans de guerre, l'avenir de la Syrie ne tient qu'à un fil. Son économie, sa sécurité et sa société sont en ruine et des millions de personnes ont fui, craignant de revenir. Les guerres qui sévissent actuellement au Moyen-Orient menacent de provoquer l'effondrement total de la Syrie. Il incombe au Conseil et à ceux qui ont de l'influence sur les parties de veiller à ce que les civils syriens soient protégés des conséquences dévastatrices d'une guerre régionale totale.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Pedersen et M<sup>me</sup> Wosornu pour leurs interventions, ainsi que M<sup>me</sup> Haj Ibrahim et M<sup>me</sup> Jarbawi pour leurs témoignages. Je tiens aussi à présenter mes condoléances au Représentant permanent de la Türkiye après l'attentat terroriste qui a frappé Ankara aujourd'hui.

Les crises à Gaza et au Liban font courir le risque d'un embrasement régional qui pourrait s'étendre à la Syrie. Il faut à tout prix l'éviter. Tous les acteurs doivent faire preuve de retenue et œuvrer en faveur d'une désescalade. Les populations civiles seraient les premières à payer le prix de l'ouverture d'un nouveau front. Ces tensions s'ajoutent à la poursuite des hostilités en Syrie, avec la recrudescence des actions de Daech, le développement du trafic de Captagon et la poursuite des violences du régime et de ses soutiens contre la population. Les bombardements russes des 14-16 octobre sur la population d'Edleb, qui ont fait une dizaine de morts, l'ont montré.

Dans ce moment de crise aiguë au Moyen-Orient, la nécessité d'engager un processus politique crédible, qui réponde aux aspirations des Syriens, reste la seule manière de parvenir à une paix juste et durable. Nous sommes prêts, à la condition de progrès tangibles et vérifiables du processus politique, à entamer la levée des sanctions et à envisager de financer la reconstruction. Dans l'immédiat, nous redisons notre confiance à M. Pedersen pour mettre en œuvre l'ensemble des aspects de la résolution 2254 (2015).

Plus de 400 000 personnes, Syriens et Libanais, ont fui les opérations militaires israéliennes au Liban pour se rendre en Syrie. Il faut leur venir en aide, tout comme aux populations déplacées au Liban et aux réfugiés syriens qui s'y trouvent encore. Nous devons continuer à faire pression sur le régime pour qu'il lève les obstacles au retour des réfugiés. C'est le sens du travail engagé par la France avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires.

La situation humanitaire continue de se dégrader dans toute la Syrie et 70 % de la population se trouve en situation d'urgence. La poursuite des hostilités et le risque d'escalade dans la région ne font qu'accentuer les besoins, dans un contexte où les financements manquent. Nous sommes préoccupés par les conséquences de long terme de 13 ans de conflit sur la population civile, en particulier les enfants, affectés par la malnutrition et la détresse psychologique. Nous appelons tous les États à se mobiliser pour répondre à l'urgence.

La France rappelle que le droit international humanitaire s'impose à tous les acteurs, partout en Syrie. Elle rappelle le caractère vital de l'acheminement transfrontalier de l'aide, qui permet de secourir 2,4 millions de personnes, en particulier dans le nord-ouest. Les efforts pour l'acheminement à travers les lignes de front doivent se poursuivre. Nous appelons le régime à pérenniser les autorisations, sans limite dans le temps, pour Bab

el-Haoua et les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, qui arrivent à échéance le 13 novembre.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Par ailleurs, j'ai écouté avec attention les exposés des deux représentantes de la société civile. Je voudrais formuler trois observations.

Premièrement, alors que le conflit à Gaza se prolonge et que la situation entre le Liban et Israël se détériore, la communauté internationale doit travailler de concert pour éviter que le conflit ne s'étende à la Syrie. La Chine condamne fermement les fréquentes frappes aériennes israéliennes en Syrie et demande à Israël de cesser immédiatement ces attaques. Nous appelons toutes les parties concernées à respecter sincèrement la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de la Syrie et à déployer des efforts concrets pour maintenir la stabilité dans les pays de la région, y compris la Syrie. Les forces étrangères doivent mettre fin à leur présence militaire illégale en Syrie.

Deuxièmement, Hay'at Tahrir el-Cham, Daech et d'autres forces terroristes auraient récemment intensifié leurs activités en Syrie. La Chine s'en inquiète vivement. La Chine appuie résolument les mesures prises par le Gouvernement syrien pour combattre le terrorisme. Nous appelons la communauté internationale à respecter le droit international et les résolutions du Conseil, à adopter des normes unifiées, à œuvrer de concert en suivant une approche de tolérance zéro pour combattre les forces terroristes en Syrie et à empêcher ces dernières d'exploiter la situation actuelle et d'ajouter de nouveaux facteurs de déstabilisation à une situation déjà explosive.

Troisièmement, la situation récente entre le Liban et Israël a entraîné un afflux massif de réfugiés en Syrie. La Chine félicite le Gouvernement syrien des mesures positives qu'il a prises pour accueillir les réfugiés. Nous approuvons l'appel humanitaire d'urgence lancé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et espérons que la communauté internationale saura s'unir pour affronter conjointement cette situation. Je tiens à souligner que l'amélioration de la résilience économique et sociale de la Syrie contribuerait grandement à améliorer la situation humanitaire dans le pays. Nous attendons avec impatience le lancement prochain de la stratégie de relèvement rapide de l'ONU pour la Syrie, en vue de soutenir des projets de relèvement rapide dans tout le pays. Les sanctions unilatérales entravent gravement les efforts visant à améliorer la situation humanitaire en Syrie et doivent être levées immédiatement.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer qu'un règlement politique est la seule voie qui permettra de régler la question syrienne. La Chine accueille avec satisfaction le dialogue et les consultations entre toutes les parties syriennes afin de renforcer la confiance mutuelle. Nous soutenons l'Envoyé spécial Pedersen, qui continue de collaborer avec toutes les parties conformément au principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens. Nous espérons que les mécanismes de dialogue existants se complèteront et, sur la base d'une communication et de consultations approfondies avec le Gouvernement syrien, créeront des synergies et faciliteront un règlement politique.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Wosornu de leurs exposés aujourd'hui. Ma délégation tient également à saluer les nobles efforts déployés par la société civile pour instaurer la paix en Syrie et dans la région.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos plus sincères condoléances aux familles des victimes touchées par les actes de terreur tragiques perpétrés aujourd'hui à Ankara. Nous nous tenons résolument aux côtés du peuple turc en cette période de deuil.

Les conditions de sécurité en Syrie se dégradent rapidement à mesure que l'escalade régionale entraîne davantage le pays dans le conflit, avec une forte augmentation des frappes aériennes dans toute la Syrie et des centaines de milliers de réfugiés syriens au Liban qui fuient à nouveau vers la Syrie pour échapper à la mort. Dans ce contexte, je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, toutes les parties au sein de la région doivent donner la priorité à la désescalade à tout prix. Ma délégation est vivement préoccupée par l'augmentation spectaculaire des frappes aériennes sur plusieurs fronts, y compris dans le nord-ouest de la Syrie et dans des zones proches de Damas, menées par des puissances régionales. S'il peut sembler avantageux d'exploiter la situation actuelle, cela ne fera que déstabiliser davantage la Syrie et l'ensemble de la région, ce qui n'est dans l'intérêt de qui que ce soit à long terme. Malgré les graves difficultés, nous exhortons toutes les parties à renouveler leur engagement en faveur du processus politique prévu par la résolution 2254 (2015), qui reste la seule voie à suivre, selon ce qui a été convenu.

Deuxièmement, le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés et des personnes

déplacées doit être assuré en toutes circonstances. L'afflux récent de rapatriés en Syrie ne signifie pas que les problèmes juridiques et de sécurité sous-jacents qui empêchaient leur retour ont été réglés. Il illustre plutôt l'instabilité de la région, la Syrie étant désormais considérée comme moins dangereuse que le Liban voisin, qui a longtemps servi de refuge aux Syriens. À cet égard, nous exprimons notre inquiétude quant au décret d'amnistie émis par le Gouvernement syrien en septembre. Bien qu'il soit censé offrir une amnistie « générale », ses limites exposent de nombreux rapatriés à des incertitudes juridiques et à d'éventuelles poursuites ou à la conscription. Nous demandons instamment aux autorités syriennes de mettre fin à toutes poursuites ou conscription forcée de réfugiés pour quelque raison que ce soit. Nous prenons également note de la déclaration en huit points faite par le Gouvernement syrien lors de la réunion du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en octobre 2023. Le récent processus d'entrée aurait été facilité conformément à cette déclaration, permettant aux réfugiés d'entrer plus facilement dans le pays, ce que nous considérons comme une avancée positive.

Troisièmement, la situation humanitaire désastreuse, exacerbée par les retombées de la crise libanaise, exige une attention urgente de la part de la communauté internationale. L'afflux de réfugiés dans des régions où l'aide est insuffisante souligne la nécessité d'engager immédiatement une action au niveau mondial pour éviter une nouvelle catastrophe. Lors de la conférence sur la Syrie qui s'est tenue à Bruxelles en mai, la République de Corée s'est engagée à remédier à la crise syrienne, en fournissant une contribution de 26 millions de dollars pour la Syrie et ses pays voisins, y compris le Liban. La Corée continuera d'apporter sa contribution. Nous félicitons le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le HCR et leurs organisations partenaires pour l'aide cruciale qu'ils apportent aux réfugiés et aux rapatriés, en particulier aux points de passage de la frontière, dans les abris et dans les communautés d'accueil. Leur travail est indispensable et, face à l'aggravation de la crise, ils auront besoin d'un appui constant pour répondre aux besoins croissants sur le terrain. Nous demandons au Gouvernement syrien d'autoriser un accès humanitaire continu par les points de passage de Bab el-Salam et de Raai, sans date d'expiration, car ces points de passage sont cruciaux pour l'acheminement de l'aide aux personnes les plus vulnérables et leur fonctionnement ne doit pas être perturbé.

Pour terminer, nous exhortons toutes les parties à mettre fin d'urgence aux hostilités, à donner la priorité à

la sécurité et à la dignité des réfugiés, et à renouveler leur engagement en faveur d'une solution politique qui garantisse une paix durable en Syrie.

**La Présidente :** Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Je voudrais, comme mes collègues, remercier l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, et la Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, de leurs interventions et de leur grand engagement. Je remercie aussi chaleureusement M<sup>me</sup> Abir Haj Ibrahim et M<sup>me</sup> Su'ad Jarbawi d'avoir répondu à l'invitation de la Suisse pour offrir au Conseil leurs perspectives ancrées dans l'expérience de la société civile syrienne depuis le début du conflit.

En Syrie, la société civile apporte une contribution cruciale pour l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi que dans la recherche d'une paix et d'une réconciliation pérennes à l'échelle du pays tout entier. À cet égard, il est important de mettre en lumière le rôle des femmes syriennes, qui n'ont cessé de s'engager en faveur d'un processus politique inclusif mené par la Syrie sous les auspices de l'ONU et de son Envoyé spécial, conformément à la résolution 2254 (2015).

De leur propre initiative, ou dans le cadre de plateformes telles que le Bureau d'aide à la société civile et le Comité consultatif des femmes syriennes sous l'égide du bureau de l'Envoyé spécial, les Syriennes agissent avec ténacité pour soigner les blessures et reconstruire le tissu social qu'une décennie de conflit a déchiré. Travailler à donner des réponses aux proches des personnes disparues en raison du conflit fait partie intégrante de cette action. Les Syriennes et les Syriens ont le droit de savoir ce qu'il est advenu de leurs proches disparus.

Aussi, la Suisse encourage la société civile, mais aussi tous les États concernés à coopérer avec l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, dont le mandat est strictement humanitaire. Nous nous réjouissons de la nomination prochaine d'une personne à la tête de cette institution, située à Genève, et souhaitons qu'elle puisse bientôt être entièrement opérationnelle.

Le respect du droit international, y compris du droit international humanitaire et des droits humains, est fondamental pour enrayer la spirale de violence de ces dernières semaines, qui nous préoccupe au plus haut point. La Suisse appelle tous les acteurs qui exercent une influence sur les parties au conflit à faire preuve de la plus

grande retenue et à s'engager pour un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire syrien, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous ne le répéterons jamais assez : la population et les infrastructures civiles doivent être protégées conformément au droit international humanitaire.

Nous devons à tout prix éviter que le conflit au Proche-Orient et au Liban voisin ne s'étende à la Syrie. À cette fin, nous soulignons également l'importance d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza et au Liban, tant nous voyons des signes inquiétants de l'aggravation de l'escalade régionale, notamment sur le plan humanitaire. C'est le cas en particulier au Liban, où la crise a déjà entraîné la fuite de plus de 425 000 personnes vers la Syrie en moins d'un mois. La majorité d'entre elles, principalement des femmes et des enfants, ont trouvé refuge chez des proches ou dans des communautés d'accueil. Ces personnes sont dans une situation de vulnérabilité aiguë et ont des besoins immenses et urgents. Les femmes, en particulier les femmes seules, sont par exemple exposées à un risque accru de violences basées sur le genre. Face à cette situation, la Suisse salue l'action rapide de l'ONU et des organisations non gouvernementales internationales et nationales. Nous les encourageons à poursuivre leur bonne coordination.

Comme l'a souligné M<sup>me</sup> Jarbawi, l'afflux massif de personnes depuis le Liban met à rude épreuve la réponse à la crise humanitaire en Syrie même, où plus de 16 millions de personnes ont déjà besoin d'assistance. Pour faire face à l'ampleur de la situation, toutes les modalités d'acheminement de l'aide, y compris l'aide transfrontière et celle fournie à travers les lignes de front, demeurent cruciales. Une plus grande prévisibilité est également indispensable. Celle-ci ne sera possible que grâce à un financement adapté à la hauteur des besoins. C'est pourquoi le Gouvernement suisse a ainsi signifié, il y a quelques jours, son intention d'allouer 7 millions de francs supplémentaires d'aide humanitaire pour répondre aux besoins de la population au Liban et en Syrie.

La tourmente régionale ne doit pas détourner notre attention de la situation en Syrie. Le Conseil doit rester saisi et continuer à œuvrer inlassablement en faveur d'une solution politique durable, conformément à la résolution 2254 (2015). La Suisse continuera son engagement en ce sens.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Aldahhak** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Depuis plus de 70 ans, notre région souffre de l'occupation israélienne des terres arabes en Palestine, en Syrie et au Liban, ainsi que des agressions brutales et des crimes systématiques que les autorités d'occupation continuent de commettre. Notre région souffre également des politiques hostiles menées par les pays occidentaux qui appuient Israël au détriment de la sécurité et de la stabilité de nos pays, ainsi que de la vie et du bien-être de nos peuples. Il convient de noter ici qu'un diagnostic correct constitue la première étape pour traiter et régler tout problème. Bien entendu, le fait de poser un diagnostic erroné et de ne pas tenir compte de l'essence d'un problème ne fait que l'exacerber, le prolonger et le rendre plus difficile à résoudre.

L'occupation israélienne et les politiques des pays qui la soutiennent sont la principale cause de l'instabilité dans notre région. Plus de sept décennies d'occupation ont donné lieu à des centaines de séances, d'initiatives et de conférences et à l'adoption de résolutions, autant de démarches qui n'ont pas permis de trouver les solutions dont la région a besoin. Cela soulève la question suivante : pourquoi ? Parce que certains membres du Conseil de sécurité ont fait tout leur possible pour servir et prolonger l'occupation israélienne, et ils continuent de le faire. Ils utilisent leurs ressources pour couvrir les massacres et les actes d'agression commis par les autorités d'occupation. Ils ont même directement pris pour cible les pays et les peuples qui luttent pour libérer leurs territoires occupés et rétablir leurs droits légitimes consacrés par le droit international et les résolutions de la légitimité internationale. Ils s'efforcent de déstabiliser ces pays, de saper leurs réalisations, de piller leurs richesses et de punir leurs populations.

L'occupation israélienne poursuit son génocide en Palestine, son agression criminelle contre le Liban et ses attaques hystériques répétées contre la Syrie. Chaque fois que l'opinion publique mondiale croit avoir été témoin du plus haut niveau de brutalité et de barbarie, les autorités d'occupation se surpassent et intensifient leurs agressions barbares parce qu'elles sont rassurées par la présence, au sein du Conseil, d'un État Membre permanent qui a choisi de se placer du mauvais côté de l'histoire et d'empêcher toute action sérieuse et ferme pour mettre fin à l'agression, sauver des vies et à alléger les souffrances. L'appui illimité et multiforme de l'Administration des États-Unis a permis aux autorités d'occupation d'intensifier leur agression et d'augmenter la fréquence de leurs attaques sur le territoire de mon pays, la Syrie. Ces derniers jours, elles ont pris pour cible un certain nombre de bâtiments

résidentiels dans la capitale, Damas, tuant des civils innocents et terrorisant la population pacifique.

Le 21 octobre, le Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne a adressé une lettre au Secrétaire général dans laquelle il l'informe des 116 attaques israéliennes qui ont eu lieu depuis le 7 octobre 2023 et qui, au moyen des armes les plus modernes et meurtrières qui soient, ont pris pour cible des civils innocents, notamment des femmes et des enfants, des installations de production et de services, des infrastructures et même des sièges diplomatiques et des postes-frontières utilisés quotidiennement par des milliers de personnes venant du Liban, pays frère. Ces attaques ont fait plus d'une centaine de martyrs parmi les civils et ont causé des pertes matérielles et des dommages importants aux biens privés et publics. Mon pays, la Syrie, demande au Conseil de sécurité de prendre des mesures fermes et immédiates pour mettre fin à ces attaques, obliger Israël à en répondre et veiller à ce qu'elles ne se répètent pas. Nous réaffirmons notre droit de défendre notre peuple et notre territoire par tous les moyens garantis par le droit international.

Le Gouvernement syrien continue de faire tout son possible pour accueillir nos frères libanais et les Syriens revenant du Liban, dont le nombre approche les 500 000, et pour leur fournir tous les services nécessaires, malgré les graves difficultés auxquels la Syrie est confrontée en raison du terrorisme, des actes d'agression, de la présence militaire étrangère illégale, du pillage des ressources nationales et des mesures coercitives unilatérales qui constituent un châtement collectif infligé aux Syriens.

Le Gouvernement syrien a pris toutes les mesures nécessaires pour fournir une aide humanitaire à toutes les personnes arrivant sur son territoire, qu'il s'agisse de Libanais, de Syriens ou de ressortissants de pays tiers. Il a notamment fourni les facilités nécessaires à leur entrée et établi des centres d'intervention humanitaire aux points de passage frontaliers, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, d'autres organismes des Nations Unies, le Croissant-Rouge arabe syrien et les organisations de la société civile syrienne. Le Gouvernement a en outre préparé des abris pour les héberger, en plus des lieux mis à disposition par les citoyens syriens pour accueillir leurs frères et sœurs. Nous avons également fourni des soins de santé, des services médicaux, des paniers alimentaires, une aide humanitaire et des services de transport et de communication, ainsi que d'autres services essentiels.

Des centaines de milliers de Syriens sont rentrés dans leur pays, et le Gouvernement syrien a facilité leur retour, indépendamment des circonstances de leur départ ou des documents officiels qu'ils possèdent. En coopération avec des partenaires, principalement des organisations de la société civile, il leur a fourni des services de santé et de soutien psychosocial. Des services juridiques gratuits ont également été fournis à des milliers de personnes afin d'établir le statut juridique des rapatriés, de remplacer les documents perdus et de veiller à ce que les informations relatives à leur état civil soient correctement enregistrées. En outre, des exonérations de frais ont été accordées et d'autres services ont également été fournis.

Le fait que le nombre de Syriens rentrés dans leur pays a récemment dépassé les 300 000 prouve sans équivoque le caractère mensonger des affirmations occidentales sur la question du retour et confirme que le principal obstacle qui limite le taux de retour est la détérioration des conditions économiques et de vie et le manque de services de base, en particulier l'électricité, en raison des mesures coercitives unilatérales visant tous les Syriens, de la politisation de l'action humanitaire, de la rétention des fonds, de la réticence à appuyer des solutions durables et à promouvoir des projets de relèvement rapide et de subsistance, ainsi que du non-respect des engagements pris. À ce jour, alors que nous approchons de la fin de l'année, le plan de réponse humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 27 %. En plus de tous ces facteurs, les forces d'occupation des États-Unis pillent le pétrole, le blé, les céréales et les richesses de la Syrie.

La Syrie a récemment accueilli le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, qui a pu constater les efforts considérables déployés par le Gouvernement syrien pour faire face à l'aggravation de la crise humanitaire causée par l'agression israélienne contre le Liban, ainsi que les facilités accordées aux rapatriés. Mon pays rejette catégoriquement les allégations de certains au sujet des retours. Nous attendons impatiemment la réponse des États Membres de l'ONU aux appels lancés par les représentants de l'Organisation et les organismes des Nations Unies à l'appui de nos efforts conjoints dans le cadre de la réponse humanitaire. Nous remercions les pays qui envoient de l'aide en Syrie.

Quant aux préoccupations que la représentante du Gouvernement des États-Unis vient d'exprimer à propos des Syriens qui se trouvent au Liban et de ceux qui en sont revenus, il y aurait une solution si seulement son gouvernement était sincère, ce qu'il n'est pas. La solution consiste à ce que le Gouvernement des États-Unis

renonce à son implication dans le meurtre de civils en Palestine, au Liban et en Syrie, cesse d'armer la machine à tuer israélienne et laisse le Conseil de sécurité assumer sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité dans la région. S'il se préoccupe des Syriens, il doit mettre fin à sa présence illégale dans leur pays, lever les sanctions qu'il leur impose collectivement et cesser de piller leurs richesses nationales. Mais bien sûr, les questions relatives aux droits humains et au droit international ne sont que des cartes que le Gouvernement des États-Unis peut jouer aux fins de manipulation, de pression et de chantage politiques pour cibler tel ou tel pays.

Nous voyons la manière dont le Gouvernement des États-Unis réduit au silence les étudiants et les professeurs des universités américaines lorsqu'ils manifestent pacifiquement pour exiger la fin du génocide en Palestine et des crimes de l'occupation israélienne, et qu'ils appellent au respect du droit international enseigné dans ces universités. Tous les jours, nous voyons comment les représentants du Gouvernement des États-Unis rivalisent pour défendre, au sein du Conseil et ailleurs, le génocide auquel se livre Israël, et ses crimes les plus odieux, notamment le bombardement d'infrastructures civiles, d'habitations et de civils pacifiques, entre autres atrocités criminelles. Personne n'est donc dupe de leurs propos.

Le terrorisme avec lequel la Syrie est aux prises reste une des formes de l'agression israélienne à son encontre et est une extension du terrorisme auquel la population palestinienne est soumise aux mains des autorités d'occupation et des bandes criminelles de colons. De la même façon, l'agression israélienne contre mon pays s'accompagne d'une augmentation marquée des crimes et attaques commis par les organisations terroristes présentes dans le nord-ouest de la Syrie, qui figurent sur les listes de sanctions du Conseil, ainsi que par les entités et groupes qui leurs sont affiliés. Ces attaques ont eu des répercussions sur les zones sûres voisines.

Mon pays, la Syrie, souligne qu'il a le droit et le devoir d'éliminer le terrorisme et ses sources. La Syrie tient le Gouvernement des États-Unis et ses alliés pour pleinement responsables de leur investissement dans le terrorisme, qu'ils utilisent pour servir leurs propres intérêts et ceux de l'entité d'occupation israélienne, et des crimes commis par les organisations terroristes contre les Syriens, y compris les femmes, les filles et les enfants. Mon pays prévient que ces politiques et ces tentatives de blanchir les organisations terroristes augmentent le risque d'une propagation de l'idéologie extrémiste et d'une exacerbation de la grave menace que le terrorisme fait

peser sur la sécurité et la stabilité de la Syrie, de la région et du monde.

Pour conclure, mon pays reste déterminé à coopérer avec l'Envoyé spécial, conformément à son mandat qui consiste à faciliter un processus contrôlé et dirigé par les Syriens, dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Nous attendons avec intérêt le résultat de ses efforts pour la tenue de la neuvième série de réunions de la Commission constitutionnelle, ainsi que sa visite prochaine à Damas.

**La Présidente** : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Irvani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M<sup>me</sup> Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de leurs exposés. Nous avons également écouté les vues exprimées par les autres intervenantes.

Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie revêt une importance cruciale pour garantir durablement la paix et la stabilité en Syrie et dans la région, et il doit être défendu par tous. Le peuple syrien a le droit indiscutable de déterminer son propre avenir et sa propre destinée, sans ingérence extérieure.

La population syrienne continue d'endurer des difficultés insupportables, de l'instabilité économique à l'occupation étrangère, en passant par le terrorisme. La situation humanitaire demeure catastrophique, et la Syrie a un besoin urgent d'aide extérieure, en particulier au vu de la réduction marquée des contributions des donateurs aux programmes des Nations Unies dans le pays, et compte tenu des réfugiés qui affluent du Liban ces derniers temps. Le plan humanitaire des Nations Unies pour la Syrie n'est financé qu'à 26 %, et les donateurs n'ont pas tous versé les contributions annuelles qu'ils avaient annoncées.

Malgré les problèmes auxquels se heurte la République arabe syrienne, notamment les politiques hostiles des pays occidentaux et les mesures coercitives unilatérales, le Gouvernement syrien continue d'apporter des secours humanitaires aux personnes dans le besoin, en particulier face à l'afflux de réfugiés libanais fuyant l'agression israélienne. En contrepartie, la communauté internationale doit faire preuve d'une égale détermination pour veiller à ce que l'aide soit fournie de façon impartiale et sans manipulation politique. Nous saluons les efforts de l'OCHA et ceux de ses partenaires, de

même que l'engagement et la coopération du Gouvernement syrien pour mobiliser les ressources voulues afin de porter assistance non seulement aux Syriens mais aussi aux Libanais qui arrivent du Liban. La communauté internationale doit soutenir les efforts de relèvement de la Syrie, notamment la reconstruction des infrastructures et la relance des efforts en faveur du développement durable. La reconstruction des infrastructures critiques de la Syrie est indispensable pour sa stabilité à long terme. En même temps, la lutte contre le terrorisme doit se poursuivre dans le plein respect de la souveraineté de la Syrie. L'élimination du terrorisme est essentielle pour rétablir la paix.

Le cheminement vers une normalisation durable en Syrie constitue un facteur crucial de la paix et de la stabilité dans la région. Pourtant, le processus est entravé par les politiques destructrices des États occidentaux. Les États-Unis et leurs alliés continuent d'appliquer leur politique de sanctions unilatérales inhumaines, qui a lamentablement échoué, et dont ils se servent en tant qu'outil de châtement collectif contre la population syrienne. Par ailleurs, ils politisent l'aide humanitaire et font obstacle aux efforts internationaux qui visent à soutenir la reconstruction de la Syrie. Ces politiques et pratiques préjudiciables prolongent le conflit et aggravent les souffrances du peuple syrien. L'aide humanitaire et les efforts de reconstruction ne devraient jamais être politisés ni utilisés pour faire pression sur la Syrie. Comme nous l'avons déjà dit, les sanctions unilatérales doivent être levées. Il s'agit d'une obligation juridique et d'une nécessité morale, étant donné que ces mesures dommageables et illégales ne font qu'infliger à la Syrie des difficultés qui ne se justifient pas, et entravent son relèvement.

Sur le plan politique, l'Iran demeure attaché à un règlement politique de la situation en Syrie et continuera de soutenir un processus politique véritablement contrôlé et dirigé par les Syriens et facilité par l'ONU. Nous maintenons notre appui aux efforts déployés par l'ONU et l'Envoyé spécial Pedersen en faveur d'un règlement politique de la crise syrienne. L'Iran ne ménagera aucun effort à cette fin. Nous plaidons pour une reprise rapide des réunions de la Commission constitutionnelle, qui constitue un bon moyen de lancer le processus. Nous espérons qu'il sera possible de s'accorder bientôt sur un lieu pour la tenue de ces réunions. Nous continuons de penser que Bagdad est la meilleure option. Nous ne doutons pas que l'Envoyé spécial redoublera d'efforts pour faciliter ce processus.

Nous condamnons fermement la poursuite des actes d'agression et des attaques barbares commis par

Israël contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. Le régime d'occupation israélien mène délibérément une politique systématique visant à paralyser les infrastructures syriennes, ce qui a pour effet d'exacerber les problèmes de sécurité de la Syrie et de compromettre les opérations humanitaires essentielles. Comme l'indique une lettre datée du 21 octobre adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, depuis le 7 octobre 2023, Israël a lancé plus de 116 attaques sur le territoire syrien, parallèlement à sa guerre génocidaire à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés. Ces attaques terroristes ont provoqué la mort de plus de 100 civils, dont 12 enfants, et la destruction généralisée d'écoles, d'hôpitaux, d'aéroports et d'autres infrastructures civiles. Même les réfugiés fuyant les violences n'ont pas été épargnés, puisque les frappes israéliennes ont pris pour cible les points de passage entre la Syrie et le Liban, ce qui a intensifié la crise humanitaire et mis en danger les personnes en quête de sécurité. Ces actes constituent des violations flagrantes du droit international, et Israël doit de toute urgence être tenu comptable de son agression permanente. La protection et l'appui que le régime reçoit des États-Unis l'encouragent à poursuivre ses actes de violence dans toute la région sans en subir les conséquences.

Aujourd'hui plus que jamais, le régime représente une menace grave et indéniable pour la paix et la sécurité internationales. Ses actes de terrorisme incessants précipitent la région au bord d'une guerre totale. Le mépris flagrant d'Israël pour toutes les lignes rouges est extrêmement préoccupant, car il prend pour cible sans retenue ni vergogne les convois humanitaires, les installations et le personnel de secours. Le 9 octobre, le régime a délibérément détruit un centre humanitaire créé par la Société iranienne du Croissant-Rouge en coordination avec la Syrie, dont le Comité international de la Croix-Rouge avait été informé. Ce centre, qui comprenait un hôpital militaire de campagne offrant une aide vitale aux civils libanais déplacés, a été entièrement détruit par des frappes aériennes israéliennes, une attaque intolérable et irresponsable contre l'action humanitaire.

Hier encore, dans le cadre de sa campagne d'attaques terroristes incessantes contre la population civile au Liban, le régime israélien a assassiné Ali Heidari, médecin et travailleur humanitaire iranien, à Beyrouth. Le docteur Heidari prodiguait des soins médicaux essentiels, soignant les blessés et aidant les personnes qui avaient besoin de soins. Ce crime odieux constitue

une violation flagrante des Conventions de Genève de 1949, qui interdisent les attaques contre les hôpitaux et le personnel médical et les érigent en crimes de guerre. Autre acte scandaleux, le 19 octobre, le véhicule privé d'une Iranienne, Masoumeh Karbasi, et de son mari libanais a été touché par un missile tiré par un drone israélien dans la zone densément peuplée de Jounieh, à Beyrouth. Immédiatement après l'attaque, ils ont arrêté la voiture et se sont réfugiés sur le côté de la rue, puis dans un parking ouvert à proximité. C'est à ce moment-là qu'un second missile les a frappés, causant leur mort. Cette atrocité criminelle a été filmée par des caméras de surveillance et a depuis été relayée dans tous les médias.

Pour terminer, depuis le début de sa campagne génocidaire à Gaza et son agression consécutive contre le Liban, Israël a pris pour cible sans relâche les installations et le personnel médicaux, réduisant à néant les hôpitaux, tuant des patients et des blessés et sacrifiant des centaines de travailleurs du secteur de la santé. Cette attaque brutale contre les services humanitaires ne doit pas rester sans réponse, et les auteurs doivent rendre des comptes. La communauté internationale fait front commun pour réclamer un cessez-le-feu immédiat à Gaza et au Liban, et le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités. Nous exhortons une fois de plus le Conseil à prendre rapidement des mesures décisives pour contraindre Israël à mettre fin à son agression et à ses atrocités criminelles à Gaza, au Liban et en Syrie, et à garantir le plein respect du droit international et de ses résolutions en la matière. Le moment est venu d'agir.

**La Présidente** : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

**M. Yıldız (Türkiye) (parle en anglais)** : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial Pedersen, la Directrice Wosornu, M<sup>me</sup> Haj Ibrahim et M<sup>me</sup> Jarbawi de leurs exposés.

Malheureusement, l'escalade de la violence au Moyen-Orient demeure une source de vive préoccupation. La propagation du conflit de Gaza à l'ensemble de la région que nous redoutions est aujourd'hui une dure réalité à laquelle nous sommes confrontés. Les attaques sauvages et aveugles menées par Israël contre Gaza et le Liban ont des répercussions graves sur la Syrie et l'ensemble de la région, en particulier sur les plus de 700 000 réfugiés syriens au Liban. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, quelque 425 000 personnes auraient quitté le Liban pour se rendre en Syrie depuis l'escalade des hostilités. Cet afflux massif de personnes, conjugué à la crise humanitaire catastrophique que connaît

la Syrie, pèse sur une situation déjà fragile et exacerbe les besoins préexistants en matière d'aide humanitaire.

La communauté internationale ne doit pas abandonner la population syrienne, qui continue de pâtir de l'absence de solution politique. Le déficit de financement du plan d'aide humanitaire des Nations Unies doit être comblé de toute urgence. Les opérations humanitaires et les initiatives de relèvement rapide doivent être sensiblement intensifiées. Les nouvelles dynamiques observées sur le terrain exigent des ajustements tant au niveau du budget que des modalités d'acheminement de l'aide humanitaire. L'aggravation de la crise en Syrie fait peser des risques majeurs sur la stabilité régionale dans un environnement déjà instable. Il est primordial que toutes les parties fassent montre de la plus grande retenue afin d'éviter une nouvelle escalade. La Türkiye continuera de faciliter l'aide humanitaire transfrontière en étroite collaboration avec l'ONU, comme elle l'a toujours fait jusqu'à présent.

Le conflit syrien, qui dure depuis 13 ans, a infligé d'immenses souffrances à des millions de personnes, qui subissent des restrictions de libertés politiques, une économie défailante, des déplacements massifs, le terrorisme et une situation humanitaire qui ne cesse de s'aggraver, sans compter les centaines de milliers de pertes en vies humaines. Nous suivons de près l'évolution de la situation à Edleb. Tout le monde doit faire preuve de prudence. Il faut impérativement éviter une nouvelle escalade, et la Türkiye reste déterminée à contribuer à la réalisation de cet objectif. Seule une approche globale fondée sur la résolution 2254 (2015) peut permettre de régler le conflit syrien. Comme nous l'avons déjà dit, un règlement global passe par la réalisation de progrès simultanés dans les domaines suivants : premièrement, la revitalisation du processus politique grâce à la convocation sans délai de la neuvième session de la Commission constitutionnelle ; deuxièmement, la création de conditions propices au retour en toute sécurité, de plein gré et dans la dignité des réfugiés syriens dans leur pays ; troisièmement, la préservation de l'intégrité territoriale et de l'unité politique de la Syrie, parallèlement à des efforts énergiques de lutte contre le terrorisme ; et quatrièmement, l'acheminement ininterrompu de l'aide humanitaire en Syrie. La réconciliation nationale doit aussi faire partie intégrante des efforts visant à instaurer une paix durable en Syrie. Des progrès dans le processus politique faciliteraient également l'amélioration des conditions de vie du peuple syrien.

La Türkiye est pleinement attachée à l'intégrité territoriale et à l'unité de la Syrie. L'une des conséquences les plus dangereuses du conflit syrien est la présence d'organisations terroristes qui profitent du chaos pour satisfaire leurs ambitions séparatistes. Ces organisations constituent la plus grande menace contre l'intégrité territoriale de la Syrie.

Je suis reconnaissant au Secrétaire général et à tous les membres du Conseil d'avoir fait part de leur solidarité avec la Türkiye contre l'attaque terroriste perpétrée à Ankara. À ma connaissance, toutes les données disponibles à ce jour confirment que le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a planifié et exécuté cet attentat contre l'industrie aéronautique turque, qui est au service non seulement de la Türkiye, mais aussi de pays amis, notamment en Afrique et dans d'autres parties du monde, dans leur lutte contre le terrorisme. Nous avons déjà mis en garde l'ensemble des membres à maintes reprises contre cette organisation, ses visées séparatistes et les actions qu'elle mène contre les civils dans le but de faire un grand nombre de victimes. C'est pourquoi, à la prochaine séance, j'espère que tous les membres mentionneront dans leur déclarations le nom du PKK et de ses ramifications, à savoir les Forces démocratiques syriennes, le Parti de l'Union démocratique et les Unités de protection du peuple, lorsqu'ils nommeront les organisations terroristes en Syrie, car de nombreux membres citent certaines organisations terroristes mais excluent délibérément le PKK et ses ramifications. Je remercie encore une fois les membres pour leurs messages de solidarité.

**La Présidente** : Le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Que l'on veuille bien m'excuser de prendre à nouveau la parole, mais je dois répondre à certains commentaires faits par le représentant du régime d'Al-Assad. Il a d'abord affirmé que les États-Unis répriment la liberté d'expression des étudiants qui tentent de donner leur avis sur Gaza dans les campus universitaires. C'est absolument absurde. La liberté d'expression est un principe important de la vie américaine. Elle est inscrite dans la Constitution. Je voudrais juste poser une question au représentant du régime. Le régime d'Al-Assad autorise-t-il les étudiants et les militants politiques syriens ainsi que les membres de la société civile syrienne à manifester librement ? Je pense que nous connaissons la réponse. Le régime d'Al-Assad nous le montre depuis des années. Nous l'avons vu au grand jour durant le Printemps

arabe et jusqu'à aujourd'hui. Par conséquent, je pense que le représentant devrait réfléchir à deux fois avant de soulever la question de la liberté d'expression au Conseil et de critiquer les États-Unis, alors que nous savons exactement ce que le régime fait aux citoyens syriens qui sont en désaccord avec lui et qui tentent de manifester.

Un autre point que nous avons soulevé à maintes reprises et qui mérite d'être répété est que les États-Unis ne sont pas en Syrie pour piller ses ressources. Il s'agit là d'un mensonge que le régime syrien continue de propager. Nous sommes là pour combattre Al-Qaida en Iraq. Nous avons été très transparents à ce sujet. Je veux juste clore cette question, mais je suis sûr qu'elle sera encore soulevée.

Ma dernière remarque s'adresse au représentant de l'Iran. L'Iran, naturellement, aime à se présenter comme une victime d'agression partout dans le monde, alors que nous savons que, par l'intermédiaire de ses mandataires dans le monde entier, il mène des attaques terroristes contre des civils innocents. Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé à deux reprises depuis le mois d'avril, quand le régime a lancé des centaines de missiles contre les citoyens d'Israël. S'ils n'avaient pas été interceptés, ils auraient causé d'importantes pertes en vies humaines et des dégâts considérables aux infrastructures civiles.

Je pense qu'il importe, lorsque les membres entendent de tels commentaires, de les replacer dans le contexte approprié.

**La Présidente** : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

**M. Aldahhak** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je n'avais pas l'intention de reprendre la parole, mais les propos du représentant de l'Administration des États-Unis m'ont poussé à le faire. Je serai bref.

À chaque séance, le représentant de l'Administration des États-Unis tente de trouver de fausses excuses et se livre à des allégations trompeuses pour justifier la politique agressive de son pays contre le mien, la Syrie, et contre d'autres pays. À chaque séance, il répète des allégations sans fondement et se met à nous donner des leçons sur les droits humains et d'autres questions dans le seul but de dissimuler les politiques de son administration, qui couvre actuellement les crimes les plus odieux commis par les autorités d'occupation israéliennes. L'humanité n'a jamais été témoin de tels crimes depuis la Seconde Guerre mondiale. Son administration ne se contente pas de les couvrir, elle y participe directement en envoyant à

l'occupant les armes les plus meurtrières, les plus destructrices et les plus avancées techniquement, connues sous le nom d'armes intelligentes ; j'ai pourtant peine à voir en quoi elles sont intelligentes. Son administration envoie également des systèmes de défense pour défendre l'occupant et prolonger son occupation des territoires arabes en Palestine, en Syrie et au Liban, et l'encourager à poursuivre ses crimes.

Demain, le 24 octobre, marquera la date d'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies. Après des efforts acharnés pour la rédiger et l'adopter, face aux guerres précédentes, la Charte commence par un engagement collectif à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Alors qu'elle est en vigueur depuis des décennies, l'Administration des États-Unis porte aujourd'hui atteinte à la Charte et aux principes qu'elle consacre, ainsi qu'aux fondements et aux piliers de l'Organisation, en faisant obstruction aux mécanismes des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, dans le but de couvrir Israël, de paralyser l'Organisation et de saper le système de sécurité collective. Les pratiques des États-Unis sont on ne peut plus claires, et le représentant de l'Administration des États-Unis ne peut les nier. C'est là la plus grande preuve de la fausseté de ses allégations.

**La Présidente** : Le représentant de la République islamique d'Iran a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

**M. Iravani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens à souligner que nous n'avons jamais lancé d'attaque contre le régime israélien. Nous avons seulement répondu à leur agression conformément au droit international. Les États-Unis sont les principaux alliés de ce régime brutal. Sans l'appui des États-Unis, Israël ne pourrait pas poursuivre ses agressions brutales

et ses actes criminels contre les Palestiniens, les Libanais et les Syriens.

**La Présidente** : Le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Avant ce dernier tour, je rappelle que ce lieu est un lieu de respect des uns envers les autres. C'est un lieu où l'on essaye de concentrer les interventions pour ajouter quelque chose à la discussion.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je serai très bref. Je tiens simplement à dire que, compte tenu de son histoire, le régime d'Al-Assad est très mal placé pour critiquer les États-Unis en les accusant de violer, d'une manière ou d'une autre, la Charte des Nations Unies. Il s'agit d'un régime qui, rappelons-le, a employé des armes chimiques à plusieurs reprises contre son peuple. Il est important de ne pas l'oublier et de le replacer dans son contexte.

**La Présidente** : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne pour une courte intervention.

**M. Aldahhak** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je serai très bref. Le représentant de l'Administration des États-Unis, qui a détruit la ville de Raqqa sous prétexte de lutter contre le terrorisme, tuant des dizaines de milliers de ses habitants et les enterrant sous les décombres de ses bâtiments, est un partisan du terrorisme. Elle a créé le terrorisme, y a investi et l'a utilisé contre les Syriens pour déstabiliser le pays. La présence des forces des États-Unis en Syrie n'a pas pour but de combattre le terrorisme, car elles pourraient tout simplement y mettre un terme si elles le souhaitent. Elles sont là pour voler notre pétrole, nos revenus et les richesses des Syriens. Cela n'a rien à voir avec la lutte contre le terrorisme.

*La séance est levée à 17 h 30.*